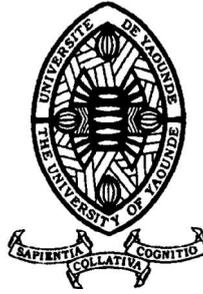


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF FRENCH

L'INFLUENCE NÉGATIVE DES NTIC SUR LA PRATIQUE DE L'ORTHOGRAPHE EN MILIEU SCOLAIRE: CAS DU LANGAGE ÉLECTRONIQUE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme des professeurs de
l'enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S II)

Par :

KAMTCHUIEN METIEGE
Landryne Gaëlle
Licenciée ès Lettres Modernes Françaises

Sous la direction
Odette BEMMO
Chargé de cours



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

À mes parents **M. KAMTCHUIEN Jean Donat et Mme KAMTCHUIEN Marie**

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce travail de recherche, particulièrement :

- Mme le Professeur Odette BEMMO, notre directeur de recherche, pour sa disponibilité et le suivi permanent de ce travail ;
- tous les enseignants de l'E.N.S., particulièrement ceux du département de français, qui nous ont permis d'acquérir les savoirs nécessaires pour notre future profession;
- M.M NKOTO AKOA ARTHUR et KOUAM JIMMY, pour leurs conseils qui nous ont permis de nous imprégner du métier d'enseignant pendant notre stage au lycée de Biyem-Assi ;
- Mme DIGBWA DIMBELE Joséphine pour ses conseils et son soutien moral ;
- DONA Glwadys A., pour son soutien moral et financier ;
- toute notre famille pour leur immense sollicitude ;
- tous nos camarades de la 55eme promotion et particulièrement le groupe « la promotion » ;

LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

SMS : Short Message Service

OQLF : Office Québécois de la Langue Française

MMS : Multimedia messaging Service

ITC : Information and Communication technologies

USB : Universal Serial Bus

ARPRA : Agence pour les Projets de recherches Avancés

HTTP : Hyper Text Transfer Protocol

GSM : Groupe spécial Mobil

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : répartition des élèves par classe.....	42
Tableau 2 : Attitude des élèves au cours de français	45
Tableau 3 : Assiduité des élèves au cours de français.....	45
Tableau 4 : Appréciation de l'orthographe française.....	46
Tableau 5 : Niveau des élèves en orthographe.....	46
Tableau 6 : les facteurs de la médiocrité des élèves en orthographe	47
Tableau 7 : connaissance de l'écriture électronique par les enseignants.....	47
Tableau 8 : les raisons pour lesquelles les apprenants utilisent le langage électronique. 47	
Tableau 9 : Présence de l'écriture électronique dans les copies des élèves.....	48
Tableau 10 : fréquence d'interférence de l'écriture électronique dans les copies	48
Tableau 11 : type d'influence du langage électronique sur la pratique de l'orthographe chez les apprenants.....	49
Tableau 12: Quelques solutions pour amener les élèves à s'intéresser à l'orthographe française.	49
Tableau 13 : Possession de l'outil de communication moderne	50
Tableau 14 : outil de communication utilisé	50
Tableau 15 : Degré de maîtrise de l'internet	51
Tableau 16 : raison pour lesquelles les apprenants naviguent sur internet.....	51
Tableau 17 : usage de l'écriture électronique, d'un courrier électronique.....	51
Tableau 18 : mode de communication préféré	52
Tableau 19 : Justification du choix du mode de communication.....	52
Tableau 20 : Types de langages utilisés dans les messages	53
Tableau 21 : fréquence d'émission des SMS.....	53
Tableau 22 : Introduction de l'écriture électronique dans les copies.....	53
Tableau 23 : assiduité des élèves au cours de français.....	54
Tableau 24 : comportement des élèves pendant le cours de français.	54
Tableau 25: justification du comportement des élèves au cours de langue.	54
Tableau 26 : points de vue des apprenants sur l'orthographe française.	55
Tableau 27: cause d'utilisation de l'écriture électronique	55

RÉSUMÉ

De nos jours, le constat fait dans nos établissements secondaires montre que la maîtrise de l'orthographe n'est plus un souci majeur des jeunes apprenants. L'avènement des NTIC a donné naissance à une nouvelle forme scripturale qui prend corps par le biais d'internet et des téléphones portables : c'est le langage électronique. Le langage électronique ou écriture électronique est de plus en plus présent dans notre environnement scolaire et connaît un essor au détriment de l'orthographe standard. Elle met en œuvre de multiples procédés qui visent à réduire la longueur des messages cela en s'éloignant de la norme standard. C'est ainsi que nous avons intitulé notre mémoire *l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique*. Le présent travail de recherche vise à montrer comment les NTIC, via le langage électronique, influencent l'acquisition de l'orthographe en milieu scolaire. Notre étude s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique et de la psychologie (théories de références). Par ailleurs, les différentes hypothèses de recherches ont été confirmées à l'aide des enquêtes menées auprès des enseignants et élèves. Nous avons également envisagé quelques solutions pour éviter le problème.

Mots clés : Influence – Langage électronique – Orthographe - SMS

ABSTRACT

Today, the observation made in our secondary schools shows that mastering spelling is no longer a major concern for young learners. The advent of ICT has created a new entry form that takes shape through internet and mobile phones: the electronic language. Electronic or electronic writing language is increasingly present in our school environment and experiencing a boom at the expense of standard spelling. It implements multiple processes that reduce the length of messages it away from the standard norm. Thus, titled the negative influence of ICT on the practice of spelling in schools: case of electronic language, the present research aims to show how ICT via the electronic language influence the acquisition of spelling in schools. On this, our study is in the field of sociolinguistics and psychology (theories references). Furthermore, various research hypotheses were confirmed using surveys of teachers and students. We also proposed some solutions to avoid the problem.

Keywords: Influence - Electronic Language - Spelling - SM

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En Afrique centrale, le Cameroun est l'un des pays qui s'identifie par ses richesses non seulement culturelles et naturelles mais aussi linguistiques. En effet, en dehors de ses deux langues officielles que sont le français et l'anglais, on y trouve également plusieurs langues nationales. Ces langues associées donnent naissance à des langues hybrides telles que le camfranglais (qui est une sorte de franglais camerounais argotique tiré de l'anglais, du français), et les langues locales. Pratiqué ou du moins utilisé dans la plupart des cas par les jeunes, ce nouveau parler connaît une explosion sociale importante dans notre pays. Le français parlé par les camerounais est ainsi influencé par des emprunts, les langues locales et par les néologismes typiquement camerounais. Cette extension du « nouveau parler » prend de l'ampleur par le biais des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) qui acceptent de nouvelles formes linguistiques scripturales non conventionnelles (c'est à dire le non-respect de la norme française) au cours d'un échange entre deux interlocuteurs : c'est le langage électronique.

Le langage électronique est un type de parler qui privilégie le SMS (Short Message Service) comme meilleur moyen de communication. C'est une nouvelle façon d'écrire, une forme de discours mise en œuvre par des utilisateurs des NTIC qui vise à transmettre un maximum d'information en un minimum de temps. Les NTIC, bien qu'elles favorisent l'éducation, facilitent les relations humaines, ont un impact négatif considérable sur la maîtrise du français particulièrement sur l'orthographe. De ce fait, les jeunes échangent les messages dans lesquels l'on constate un relâchement débouchant sur un nombre de fautes et d'écarts linguistiques. Ce qui inquiète les éducateurs et semble également prendre de l'ampleur au fil des années. L'utilisation des ordinateurs, des téléphones portables et tablettes sont les causes de ce nouveau mode scriptural qui se caractérise par l'abandon de la norme française et plus particulièrement de l'orthographe. Ceci peut justifier la faiblesse des apprenants en orthographe. La crise de l'orthographe est un problème dans les établissements scolaires. C'est un phénomène qui s'accroît par l'usage des NTIC, qui a fait naître l'écriture électronique permettant de s'exprimer en toute liberté sans respecter la norme. C'est dans cet

ordre d'idée que nous avons pensé qu'il était important de réfléchir sur ce problème **(l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique)** qui, au fil des temps, détourne les jeunes du français normatif ou standard.

Nous ne saurions mener une réflexion sur ce thème sans évoquer certains travaux de nos précurseurs dans ce domaine.

Nombreux sont ces chercheurs qui pensent que la langue française, précisément l'orthographe, est menacée par la nouvelle forme scripturale des NTIC.

Claude Duneton (1999), pense que le français tire à sa fin car, au fil des années, il s'écarte de la norme à cause de la création de la nouvelle écriture électronique qui accepte tout mélange linguistique.

Aurelia Dejond (2002), nous fait comprendre la manière dont fonctionne la cyberlangue française. Elle décrit l'impact que subit le français à cause cette nouvelle écriture qui se développe dans les chats, les groupes et sites de forums.

De même Mireille Ntsama Ndong (2004) déclare dans son mémoire que les élèves, de manière involontaire et inconsciente transposent dans leurs devoirs des expressions du cyber langage.

Mbiutchou Tchakoute Larissa Nina (2013) s'est intéressée au coup qu'a pris l'orthographe d'usage sur les performances des élèves à cause de l'écriture cybernétique.

Pour Jimmy Kouam (2010) le style d'écrits que nous présentent les médias d'aujourd'hui serait l'une des causes de la détérioration de l'orthographe française.

Babic Ivana (2012) pense que l'usage régulière de la communication électronique instantanée peut mettre en péril l'orthographe des élèves et que les phénomènes graphiques liés aux nouvelles modes de communications influencent les reflexes d'écriture manuscrites des jeunes.

Fairon et alii (2006 : 33-42) au cours d'un colloque sur l'orthographe française démontrent que l'écriture SMS est du ressort de la paresse que de la faiblesse. Ils abordent le sujet du SMS dans sa forme graphique plutôt que dans son utilisation, posent néanmoins la question du danger que son utilisation représente sur l'orthographe traditionnelle.

Boussahel Labib (2009) montre comment les conversations en temps réel sur internet font sortir le lexique français de son cadre normatif lequel subit de profondes modifications.

Cependant, d'autres soutiennent que la langue française ne souffrira pas, voire jamais de ce néo langage ou de ces mutations linguistiques.

Sur ce, Janin dira que les jeunes sont assez intelligents pour faire la part des choses. En ceci qu'ils ne pourront confondre la littérature standard ou classique à la littérature des réseaux sociaux (SMS).

Darline Ngounou (2012) ira dans la même lancée que Janin en disant que le cyberlangage n'a aucun effet négatif sur la maîtrise de l'orthographe car les jeunes bien qu'ils soient partisans de ces nouveaux réseaux de communication, sont pour la plupart conscients pour distinguer le contexte d'usage.

David et Gonsalves (2007) positionnent le SMS dans un contexte social, et mettent l'accent sur une dédramatisation du phénomène. L'usage du SMS a un but communicationnel plus ludique que formel. Les élèves du secondaire ne semblent confondre ni les registres de langue dans leurs échanges oraux, ni les registres d'écriture dans leurs devoirs écrits. Et s'ils le font, c'est moins dans la confusion des écritures texto et conventionnelles que dans la non maîtrise des formes et normes orthographiques.

Pascale Certa (2001) fait état de ce que la langue française a subi des agressions linguistiques et s'en est sortie vainqueur. Pour lui, le nouveau langage électronique comme les autres périra au détriment du français car, le langage électronique n'a aucun effet sur le français standard.

Rachel Panckhurst (2000 : 52-75) a également mené des travaux sur le langage électronique. Elle pense que l'ordinateur est l'une des causes de la modification de notre façon de communiquer avec autrui en ceci qu'au cours des échanges le langage utilisé change en fonction des interlocuteurs.

Jacques Anis (2006) est l'un des premiers chercheurs français à travailler sur ce phénomène liés aux différentes technologies qui entravent la langue française. Dans son ouvrage, il stipule que internet a donné naissance à une nouvelle forme d'écriture qu'il a nommé « communication électronique scripturale » qui s'est développée avec l'avènement des NTIC.

Après avoir recensé les différents avis des auteurs sur l'écriture électronique et la langue française, il en ressort que l'écriture électronique d'une part n'influence en aucun cas la langue française et ne la remplacera jamais. D'autre part, cette écriture est un frein pour l'évolution de la langue française, plus précisément de l'orthographe. C'est dans ce sens que nous avons pensé orienter notre recherche sur le sujet : ***L'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique.*** Pour mieux comprendre notre thème, nous allons en élucider les concepts clés, à savoir :

Le terme **Influence** est, d'après le Dictionnaire Larousse 2014, une « *action qu'une personne exerce sur une autre (ascendante, autorité, emprise, poids, puissance)* ». C'est aussi « *l'action qu'une chose exerce sur quelqu'un ou sur quelque chose d'autre* » C'est donc l'impact, l'effet, la répercussion.

Pour adopter cette acception au contexte de notre étude, nous dirons que les influences, ce sont l'ensemble des répercussions, impacts ou portées que les NTIC exercent sur la conscience, la personnalité et les aptitudes intellectuelles de leurs jeunes usagers, modifiant positivement ou négativement les attitudes, pensées, comportement et personnalité des individus. C'est ce dernier sens auquel se rapporte notre étude dans la mesure où nous désirons mesurer ou évaluer les impacts négatifs que produisent les moyens technologiques modernes de communication, d'apprentissages usuels (ordinateurs, Internet, téléphones portables etc.) sur les mentalités et tempéraments des jeunes en milieu scolaire et social.

NTIC: ce sont les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. D'après le Dictionnaire des Nouvelles Technologies en Education, les TIC, TICE, NTIC et TE sont « *des termes qui désignent les techniques informatiques, les dispositifs et les usages qui les accompagnent* ». Aux auteurs de ce Dictionnaire de préciser que les NTIC, Technologies de l'Information et de la Communication est sur le plan lexical le terme le plus usité de nos jours dans tous les secteurs sociaux et plus singulièrement dans la sphère éducative. Dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement, il est apparu une autre terminologie à savoir TICE, un acronyme désignant les « *Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education ou pour l'Enseignement ou encore éducatives* » qui sont les applications de ces outils communicationnels modernes au service de la pédagogie et de la formation. Les NTIC constituent un formidable et gigantesque ensemble d'outils de communication permettant la transmission à travers toute la planète d'une foule de données informatives au moyen des supports tels que les ordinateurs, l'Internet, les téléphones, les satellites etc. Ces instruments technologiques modernes souvent interconnectés ont le pouvoir de véhiculer toute une panoplie d'informations numérisées illimitées auxquelles peuvent accéder les utilisateurs qui peuvent les traiter, les faire mémoriser ou les stocker, les diffuser à leur guise, l'essentiel étant d'en indiquer les sources. Bien qu'indispensable et très important dans le milieu éducatif, elles sont responsables de la faiblesse des jeunes en orthographe. Raison pour laquelle notre étude est axée sur son influence négative sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire.

L'orthographe : selon le Petit Larousse, elle est définie comme la manière de bien écrire un mot. C'est aussi l'ensemble des règles élaborées et adoptées pour l'écriture des sons, des tons et des mots d'une langue spécifique. Nous avons pensé démontrer l'influence négative des NTIC sur l'orthographe parce que l'orthographe en tant outil de communication indispensable pour la réussite scolaire et social, se détériore à cause du langage électronique.

Le langage électronique est une nouvelle langue née de l'avènement des NTIC. C'est une nouvelle forme scripturale mis en œuvre par les utilisateurs des NTIC qui privilégie le fond du message transmis et pas la forme. Car, elle ne respecte pas les règles de la norme orthographique.

Au terme des définitions des concepts clés de notre thème, nous pouvons dire notre travail consiste à montrer que l'avènement des NTIC a donné naissance à une nouvelle forme scripturale qui tend à détruire l'orthographe française par le biais de l'internet et téléphone portable. Nous constatons de nos jours que les apprenants dans nos lycées et collèges ne respectent plus l'orthographe. Ils sont incapables de construire une phrase correcte. Ceci est dû à l'avènement des NTIC et sa nouvelle forme d'écriture. C'est le cas des « Short Message Service » (SMS), qui sont véhiculés à partir d'un téléphone portable et d'un ordinateur via internet. Cette nouvelle forme d'écriture crée un désordre en ceci qu'elle est caractérisée par les emprunts, les abréviations, des néologismes et bien d'autres. Pratiqué en général par la société jeune en scolarisation ou non, l'usage de ce langage électronique semble avoir un impact dans leur manière d'écrire. Il entraîne une baisse de la performance en orthographe chez celle-ci qui ne peut plus rédiger des mots ou phrases françaises correctes, sans fautes.

Suite à cette observation et sachant que l'orthographe est l'une des activités primordiales pour la réussite scolaire et sociale, puisque constituant un véritable outil de communication, n'y a-t-il pas lieu de se poser la question de savoir quelle est influence des Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication sur l'orthographe française ? Autrement dit l'avènement des NTIC via le langage électronique est-il responsable de la faiblesse des apprenants en orthographe ? le langage électronique ne constitue-t-il pas une menace pour la pratique du français particulièrement de l'orthographe en milieu scolaire ? La non-maîtrise de l'orthographe par les apprenants est-elle due à l'usage régulier du langage électronique ? L'orthographe n'est – elle pas responsable de sa propre destruction vu sa complexité ?

De ces questions posées ci-dessus se dégage l'hypothèse générale suivante : les NTIC via le langage électronique constituent une menace pour l'acquisition de l'orthographe chez les élèves. De cette hypothèse générale découlent les hypothèses de recherches suivantes :

Hypothèse 1 : l'orthographe, bien qu'étant un outil de communication primordiale pour la réussite scolaire, reste négligée par les élèves à cause de sa complexité.

Hypothèse 2 : l'avènement des NTIC est l'une des principales causes de la faiblesse des élèves en français particulièrement en orthographe.

Hypothèse 3 : l'usage régulier du langage électronique ou écriture électronique met en péril l'acquisition de l'orthographe chez les élèves.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous prenons comme théories de références, la sociolinguistique avec l'approche variationniste et celle psychologique à savoir le Behaviorisme, pour nous permettre de mieux cerner notre objet d'étude.

La Psychologie sociale nous sera utile dans la mesure où elle permet de décrire et de cerner le comportement des jeunes apprenants face aux NTIC.

C'est le psychologue américain John Broadus Watson qui est l'initiateur du Behaviorisme. Excluant l'introspection, il s'appuie sur le comportement observable pour expliquer les actes et conduites humaines. Ce courant de pensée s'appuie sur le comportement qui est toujours une réponse à un stimulus du monde extérieur ou l'environnement social immédiat. Watson pense que le comportement individuel découle faiblement des instincts héréditaires, mais qu'il est surtout le fruit d'un déterminisme social. En fait, l'individu est un être social, sociable et assez malléable au point de modifier ou régler sa conduite facilement. Il adopte un caractère en fonction des stimuli de l'environnement dans lequel il vit. Dès lors, on peut penser comme les psychologues sociaux d'obédience behavioriste que le milieu social détermine les interactions humaines entraînant des changements d'attitudes, des comportements conformistes ou de soumission des individus.

Ramené à notre étude, le behaviorisme nous permet de mettre en relief les méfaits que produisent l'internet et les téléphones portables sur la personnalité et les apprentissages des élèves. Que ce soit dans leur milieu scolaire ou social, les téléphones portables, l'Internet, etc. sont omniprésents, captivant l'attention des adolescents qui leur consacrent assez de temps. Dès lors, les communications qu'ils font avec leurs camarades à travers les appels téléphoniques, les SMS, les E-mail, les chats ou par leur participation à des forums de

discussion influent sur leur performance en orthographe au quotidien. Cette conduite de nos apprenants est observable à travers quelques indicateurs linguistiques tels que l'emploi de l'argot et le camfranglais et la baisse sensible de leur niveau scolaire. Même s'il faut reconnaître que ces attitudes et comportements peuvent être causés par d'autres facteurs sociaux, les risques encourus à travers l'usage des NTIC par les apprenants de nos jours sont nature à déformer leur style d'expression. Il est donc vrai que le milieu social à travers le facteur tel que les technologies, finit par déterminer consciemment ou inconsciemment les attitudes, les représentations et les pensées de l'individu.

Etant donné que notre étude est tout aussi linguistique que sociale, nous avons trouvé judicieux d'inscrire notre travail dans le vaste champ de la sociolinguistique.

En effet, la sociolinguistique se situe entre la linguistique et la sociologie et se donne pour objectif d'étudier le rapport entre la langue et la société. La sociolinguistique étudie les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, les contacts des langues, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur langue, la planification et la standardisation linguistique. Elle se donne pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales. Pour William Labov (1976), *« au sens strict, la sociolinguistique est la linguistique elle-même c'est-à-dire l'étude de la structure et de l'évolution de la langue, que ce soit du point de vue phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique mais considérées au sein du contexte social formée par la communauté linguistique »*.

Dans le champ de la sociolinguistique réside plusieurs approches. Celle que nous évoquons dans ce travail est l'approche variationniste. Selon cette approche, toute variation d'une langue donnée (et ses diverses formes telle que l'écriture et le discours oral) serait le résultat des interactions sociales de la communauté linguistique où elle se produit. William Labov (1976:47) soutenait que : *« des pressions sociales s'exercent constamment sur la langue, non pas de quelque point du lointain passé, mais sous la forme d'une force sociale immanente et présentement active »*. Ainsi, le variationnisme conçoit la langue non comme un système homogène et unique, mais comme un ensemble complexe de systèmes soumis à des changements, selon des paramètres susceptibles de les faire varier : sujet, la relation d'interlocution, contexte, niveau social, etc. c'est-à-dire que le français comme toutes les langues est influencé par un certain nombre d'éléments et peut par conséquent subir des

modifications spatiotemporelles. Ces variations se situent généralement au niveau du son, du lexique et de la morphologie.

Notre objectif dans ce travail est de montrer comment l'avènement des NTIC, à travers l'écriture électronique, est un obstacle face au développement des connaissances en l'orthographe chez les élèves.

Ce travail tel que nous l'avons conçu demande une enquête sur le terrain en vue de toucher du doigt les réalités de l'influence du langage électronique sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire. Pour mener à bien notre étude, nous allons faire des enquêtes auprès des élèves des classes de premières du lycée de Biyem-Assi, ainsi qu'auprès des enseignants de français du dit lycée. Notre choix est porté sur les élèves de ces différentes classes parce qu'ils sont considérés comme vulnérables à la pratique de la nouvelle écriture électronique d'une part, et d'autre part parce que la probabilité chez ces apprenants d'avoir un téléphone portable et un ordinateur est élevée. En plus, nous avons observé les copies des apprenants lors des évaluations, en vue d'identifier les fautes et écarts du langage électronique qu'ils y transposent.

Les hypothèses précédemment formulées nous amènent à envisager un plan à deux parties comportant chacune trois chapitres. La première partie qui s'intitule : **Généralité sur les NTIC à sa finalité, l'orthographe française, le langage électronique** est composée de trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons l'orthographe française tout en donnant sa définition, son historique, son rôle en milieu scolaire en passant par les problèmes qui en découlent. Au deuxième chapitre, nous parlons des généralités des NTIC et leurs impacts en milieu scolaire. Le troisième chapitre est intitulé le langage ou écriture électronique. Dans ce chapitre nous exposons les procédés d'écriture de ce nouveau mode scriptural, ses moyens de transmissions et de son influence sur l'orthographe.

Notre deuxième partie quant à elle, traite de **la Méthodologie, la présentation des résultats, les analyses, les interprétations et les suggestions**. Elle est également subdivisée en trois chapitres. Le quatrième chapitre parle de la méthodologie de l'étude, la présentation et analyses des résultats. Au cinquième chapitre, nous interpréterons les résultats afin de valider les hypothèses préalablement définies. Le chapitre six vient clôturer cette partie avec les suggestions.

**PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉ SUR LES
NTIC À SA FINALITE, L'ORTHOGRAPHE
FRANCAISE, LE LANGAGE ÉLECTRONIQUE**

CHAPITRE I: L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Toutes les langues du monde sont régies par une orthographe qui sous-tend leur écriture. Pour mieux appréhender l'orthographe française, il serait important de présenter dans cette partie de notre travail l'historique et la définition de l'orthographe ainsi son rôle dans le milieu scolaire.

I.1.DÉFINITION

Le terme orthographe peut être défini comme étant la représentation des codes d'écriture des mots composant la langue de façon à faciliter la compréhension écrite de cette dernière par le biais d'une normalisation. En outre, c'est l'ensemble des règles fixées par l'usage, la tradition qui régit l'organisation des graphèmes, la manière d'écrire les mots d'une langue spécifique. Pour le dictionnaire Larousse l'orthographe c'est la manière d'écrire correctement un mot. On distingue donc l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale ou encore l'orthographe d'usage. En effet, l'orthographe grammaticale concerne les transformations du mot selon son usage, c'est-à-dire qu'elle s'occupe des modifications grammaticales. Elle applique des règles grammaticales relatives aux rapports existants entre les mots dans un énoncé. Bien plus, l'orthographe grammaticale porte généralement sur les règles d'accord des mots selon les fonctions que ceux-ci remplissent dans une phrase entraînant une variation de leur forme : les marques du genre (masculin/féminin) ; du nombre (singulier/pluriel) ; conjugaison des verbes etc.

En ce qui concerne l'orthographe lexicale ou d'usage qui nous intéresse dans notre travail, c'est la règle de transcription écrite du mot en dehors de tout contexte de sens. Elle comprend l'ensemble des conventions qui régissent les différents graphiques des mots sans tenir compte des fonctions respectives qu'ils peuvent remplir dans un énoncé. L'orthographe lexicale met également l'accent sur la manière d'écrire les mots en fonction des lettres initiales, des signes graphiques.

I.2. HISTORIQUE

Selon l'histoire de l'écriture, l'orthographe serait venue de l'alphabet. Mot d'origine grec « alpha » et « beta », est l'association des deux premières lettres de l'alphabet. Au départ, l'alphabet comptait vingt-trois lettres car le « v », « w » et le « j » n'existaient pas. L'alphabet

française comptera vingt-six lettres grâce à Meigret et Erve Fayard lorsqu'ils ont proposé d'allonger le « i » en « j », de distinguer le « u » du « v » pour créer un nouveau son. Ces lettres seront admises par l'Académie française en 1762. C'est donc à partir de l'alphabet que l'on peut non seulement écrire, construire ou lire des mots en contexte mais aussi d'écrire les phrases et ponctuation. En outre, l'orthographe française ne fait pas seulement appel à l'alphabet, mais aussi à des signes diacritiques et accents qui facilitent la transcription.

I.2.1. Signes diacritiques

Les signes diacritiques sont des signes qui se placent au-dessous ou au-dessus des lettres de l'alphabet pour indiquer une valeur phonétique différente. Il s'agit de :

I.2.1.1. Le tréma

Produit du XVI^e siècle, le tréma sert à marquer la disjonction, un hiatus entre les voyelles successives. Chevalier et alii(1964 :30) affirment que « *le tréma indique en théorie que la voyelle (i, u, e) se détache de celle qui la précède ou la suit* ». Comme exemple nous avons Gaël, Saül, maïs. Le tréma permet également de donner une indépendance phonétique à certaines lettres. Tel est le cas de "u", avec pour exemple aigüe où nous pouvons constater une indépendance du tréma. Ici c'est plutôt le "e" muet qui subit cette transformation. Notons qu'il est important de signaler que le français conserve le "h" car il joue le rôle du tréma.

Exemple : trahir, haïr.

I.2.1.2. Les accents

Des accents sont des signes marqués d'une certaine manière sur des lettres et plus précisément sur des voyelles. Ainsi, on distingue:

➤ L'accent aigu encore connu sous le nom de signe doux. Intégré dans la langue française par Robert Estienne en 1530, il se place sur la lettre " e " pour marquer la prononciation du « e » fermé.

➤ L'accent grave ou le signe rude. Adopté en 1762 par l'académie française, il ne prendra qu'effet en 1878. L'accent grave tout comme l'accent aigu est employé sur le " e " qui permettra la prononciation du e ouvert ce qui le distingue du e fermé. il est également employé sur d'autre voyelles telles que : " a, u " dans " là, à, où ". De même, l'accent grave s'utilise devant une syllabe muette. **Exemple** : piège...

➤ L'accent circonflexe, autrefois appelé 'chevron', est utilisé pour marquer la chute du e et du s à l'intérieur d'un mot. **Exemple** : bâton/bastonnade ; fenêtre/fenestration...

En outre, il permet à la voyelle "e" de prendre une prononciation ouverte et étirée (fête, tête, revêtir...) et confère aux lettres a et o une prononciation grave et plus longue (*plâtre, côte, acariâtre, etc...*). L'accent circonflexe permet enfin de distinguer les substantifs homophones pour éviter l'homophonie complète et permettre de les reconnaître plus facilement. Nous pouvons citer entre autre *mur/mûr ; sur/sûr ; du/dû, etc.*

I.2.1.3.L'apostrophe et la cédille

L'apostrophe marque devant un mot commençant par une voyelle ou un "h" muet, l'élision de "e" dans "*je, me, le, se, de, ne, que*"... et de "a" dans "*la*", de "i" dans "*s'il*".

La cédille quant à elle, mot d'origine espagnol *cedilla* qui signifie « petit c », marque la prononciation sifflante que peut revêtir la lettre "c". Ceci dit, la cédille mise sous le "c" devant **a, o, u** lui donne le son de "s" sourd. **Exemple** : façon, perçu, façade....

Au vue de tout ce qui précède, nous pouvons constater que tous ces signes ont été adoptés au XVIe siècle, bien qu'existaient avant cette période des procédés pour marquer ces signes. C'est le cas du e fermé qui, la consonne finale d'un mot permettait de maintenir la prononciation. Nous avons l'exemple **nez, clef** etc. Pour ce qui est du e ouvert, le procédé le plus courant est le doublement de la consonne qui le précède, **exemple** : **cesse ; appelle, jette**, etc. ces signes nous amène ainsi à comprendre la complexité de l'orthographe française qui est remis en question par les nouvelles technologies de l'information et de la communication parmi lesquelles la nouvelle écriture électronique. Bien qu'elle soit défendue par certains linguistes, son usage fait naître plusieurs problèmes.

I.3. LES PROBLÈMES LIÉS À L'USAGE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

L'orthographe de la langue française est en perpétuelle mutation. Les obstacles qu'elle rencontre sont dus à cette évolution. Nous pouvons citer entre autres : la pluralité linguistique, l'instabilité graphique ou phonique, la confrontation des lois ou codes qui régissent l'orthographe.

I.3.1. L'instabilité graphique ou phonique en orthographe française

Elle est l'un des problèmes que subit l'orthographe française car, un graphème peut représenter plusieurs phonèmes et un phonème peut s'exprimer par des graphèmes différents, à l'instar du son [s] : s/ss/c/ç/sc, **exemple** : seau ; sseau ; ça et des phonèmes s'exprimant par des graphies complexes, diagrammes ou trigrammes du son [o], **exemple** : au, eau, haut etc.

En outre, l'on peut également relever le problème de prononciation à la suite de consonne [gn] disparue au XIIe siècle qui, au sein des mots tels que « diagnostic », « stagnant » ne se prononce pas de la même manière que dans « magnétisme ».

De même, nous avons le **p** médiane qui, pour des causes étymologique que le [gn] ne se prononce pas dans les mots « baptême », « dompter ».

I.3.2.La pluralité linguistique

Un locuteur qui voudrait s'exprimer en Français (qui est pour lui une langue seconde) a tendance à transposer le lexique de sa langue en français. Ce qui peut être à l'origine de l'existence des emprunts. En linguistique, l'emprunt est le procédé consistant, pour une langue, à adopter dans son lexique un terme d'une autre langue.

Le français se frotte donc quotidiennement à plusieurs langues étrangères qui lui permettent d'enrichir son lexique. Certains mots sont d'origine anglaise (weekend, meeting, feedback) ; espagnole (maestro) ; africaine (baobab, boubou, chéchia, ndolè).

I.3.3.Confrontation des lois ou codes en orthographe française

L'orthographe, en tant que ensemble des règles élaborées et adoptées pour l'écriture des sons, des tons, des mots, voire des manifestations d'une langue spécifique, est tributaire de l'usage. L'arrivée de l'imprimerie codifiera l'orthographe française. Raison pour laquelle les règles d'orthographe ne sont pas toujours stables. De ce fait, on parle de confrontation des lois ou concurrences des règles parce qu'il existe en orthographe plusieurs règles et les exceptions. C'est le cas des accents qui ne sont pas toujours prononcés tel qu'écrit (Nous avons l'exemple de *événement* ; *crèmerie* où le *é* est prononcé *è*) ; les traits d'union qui ne sont pas toujours réglementés pour les mots composés comme : *tout à fait/ c'est-à-dire* ; *portefeuille/portemonnaie*.

De même, il convient de dire également que certains problèmes découlent des réalités historiques. En français, les mots ne véhiculent pas que la prononciation, les lettres muettes par exemple nous renseignent sur les origines et sur l'histoire. C'est pourquoi Hubert Joly affirmait que : « beaucoup de mots de la langue française portent, cachée dans leur écriture, une partie de l'histoire de la langue française (...), l'écriture renferme de nombreuses traces des origines gréco-latines du français ».

De tout ce qui précède, nous pouvons comprendre que ces problèmes rendent l'orthographe française de plus en plus complexe. C'est pourquoi au fil des temps il y a eu de nombreuses tentatives de reformes dans le but de simplifier celle-ci.

I.4. LE RÔLE DE L'ORTHOGRAPHE EN MILIEU SCOLAIRE

L'orthographe a pour principal but de faciliter la lisibilité et la compréhension d'un texte. C'est pourquoi NINA CATACH (1986 :211) déclare : « *L'orthographe est une condition de bonne compréhension de toute communication écrite. À celui qui lit, elle offre les indices qui facilitent la compréhension du texte, à celui qui écrit, elle impose des contraintes qui réduisent les risques de malentendus* »

L'orthographe est d'une importance capitale dans la vie d'un élève. Les apprenants doivent prendre conscience de sa fonction informative et du rôle qu'elle joue dans la compréhension des écrits. Ainsi, les exercices écrits à savoir le commentaire composé, la dissertation et la contraction de texte occupent une place de choix dans l'objectif de vérification et d'assimilation des savoirs appris comme des règles indépendantes de toute production d'un texte. Grâce à ces exercices littéraires, l'enseignant invite les élèves à réinvestir les savoirs acquis des leçons de conjugaison, grammaire, vocabulaire etc. Les exercices littéraires apparaissent donc comme un indicateur du savoir orthographique qui requiert deux compétences.

I.4.1. la connaissance orthographique

Il s'agit des connaissances ayant trait au code orthographique. Elle est subdivisée en deux :

I.4.1.1. la connaissance automatisée

Comme l'indique le titre, elle est celle que l'on acquiert par le biais de la mémoire au premier contact avec un texte ou une image. Cela veut dire qu'en situation de texte ou d'image l'élève identifie les mots et en situation d'écriture, les réalise en conformité avec la norme orthographique. C'est cette connaissance qui leur donne le pouvoir d'écrire les mots fréquents ainsi que leur nom. Elle nécessite beaucoup de travail de mémorisation et de stockage.

I.4.1.2. la connaissance réflexive

Dans ce cas, il faut la maîtrise des règles qui régissent l'orthographe standard ; et son apprentissage n'est possible que par le biais de la compréhension. Ceci dit, il faut amener les enfants à percevoir l'organisation du système graphique qui leur permettra de mieux apprendre l'orthographe et de découvrir ses principales caractéristiques.

I.4.2. La production orthographique

C'est la mise en œuvre et la mise en forme des stratégies de production écrite conforme à la norme orthographique. En d'autres termes, elle relève de l'ordre du savoir faire tout en respectant la méthodologie. Nous comprenons alors que la notion d'orthographe est liée au concept de performance et de compétence. Ce qui rejoint les objectifs de l'orthographe à l'école primaire :

L'organisation du système orthographique permettra à l'élève de structurer et de savoir utiliser efficacement un fichier, un dictionnaire, des tableaux de conjugaison pour vérifier l'orthographe et se corriger. Dans toutes ces activités d'écriture, le maître incitera l'élève à corriger ses erreurs en effectuant les travaux d'analyses nécessaires.

Ainsi l'apprenant compétent doit connaître les règles, les accords, les normes qui régissent la langue française et par la suite être capable de mobiliser ces savoirs, les matérialiser pour qu'il soit qualifié de performant.

Au terme de notre premier chapitre, il convient de rappeler que notre travail consistait à présenter l'orthographe française (sa définition, son historique, les problèmes qui la rendent complexe, sa place dans le système éducatif camerounais).

Il en ressort de cette étude que l'orthographe est la manière d'écrire correctement un mot. En plus, c'est l'ensemble des règles fixées par l'usage, la tradition qui régissent l'organisation des graphèmes, la manière d'écrire les mots d'une langue, la connaissance et l'application de ces règles. Au Cameroun, l'enseignement de l'orthographe est très important en ceci qu'elle permet à l'élève de s'exprimer correctement et aisément à l'écrit comme à l'oral. À cet effet il doit être capable de maîtriser les règles, les normes qui régissent de la langue française particulièrement de l'orthographe, de mobiliser ces savoirs et les matérialiser. Malgré l'importance accordée à l'enseignement de l'orthographe au Cameroun, on ne cesse de se plaindre des performances des élèves en orthographe. Cette médiocrité des élèves inquiète les acteurs pédagogiques et nous amène à penser que l'une des raisons de cette faiblesse est l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

CHAPITRE II : GÉNÉRALITÉS SUR LES NTIC ET LEUR FINALITÉ

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont transformé le monde contemporain en un monde multimédia. En effet, la transmission ou réception d'une information était difficile à cause des moyens traditionnels autrefois utilisés. Dans ce chapitre nous présenterons la genèse des NTIC en passant par ses multiples définitions, puis nous évoquerons les produits issus des nouvelles technologies tels que les réseaux sociaux, enfin nous parlerons des avantages et inconvénients des NTIC dans le domaine éducatif.

II.1. DÉFINITION

Une définition fixe des NTIC n'a pas encore été véritablement formulée. En effet, le terme « technologie » qui signifie « discours sur la technique » est souvent utilisé à la place de « technique », qui serait à la fois simple et exact.

Mot d'origine anglaise, Information and Communication technologies (ITC), les notions de technologies de l'information et de la communication (TIC) et de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'internet et de la communication.

Le dictionnaire Larousse définit les TIC comme un ensemble des techniques et des équipements informatiques permettant de communiquer à distance par voie électronique. Mais à cette définition se trouve des insuffisances. Car, elle se limite à la convergence de l'informatique et des télécommunications et ne prend pas en considération l'impact de la convergence numérique dans les multimédias et audiovisuel. Le grand dictionnaire Office Québécois de langue française (2008) en abrégé (OQLF) viendra compléter cette définition.

En effet, pour ce dictionnaire les NTIC désignent l'ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications qui ont permis l'émergence des moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information. Cette définition est complète dans la mesure où, elle prend en compte la convergence numérique. Elle reflète également le point de vue des institutions internationales qui considèrent les TIC comme l'intégration des techniques des télécommunications de l'informatique, des multimédias et de l'audiovisuel.

En outre, dans différentes littératures, on constate qu'il n'y a pas un consensus sur la définition des TIC vu leurs hétérogénéités et leurs complexités. On peut donc distinguer selon certains auteurs, les définitions suivantes :

Selon Herbert Simon, les TIC aide à rendre « *toute information accessible aux hommes, sous forme verbale ou symbolique, également sous forme lisible par ordinateur, les livres et mémoires seront stockés dans les mémoires électroniques...* »

Charpentier quant à lui, pense que les TIC, « *ce sont un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger des information plus spécifiquement des données numérisées* ».

À travers ces définitions, nous pouvons constater que les TIC ou NTIC n'ont pas une définition fixe mais toujours est-il qu'elles restent une technique ou technologie utilisée en vue de transmettre, recevoir, stocker ou échanger des informations. Notre curiosité reste dès lors orientée vers une question : d'où nous viennent ces nouvelles technologies de l'information et de la communication ?

II.2. HISTORIQUE DES NTIC

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication(NTIC) désignent les TIC qui viennent d'être inventées. Elles ont été créées par des ingénieurs réseaux qui ont pensé nécessaire de les distinguer des technologies anciennes.

Les premiers pas vers la société de l'information furent l'écriture, puis l'imprimerie. Par la suite, il y'a eu l'invention du télégraphe électrique, du téléphone fixe, de la radiotéléphonie et la télévision. L'informatique a pris son essor grâce aux circuits imprimés des constructeurs d'informatique décentralisée innovant rapidement. Il s'agit de la télévision, le Minitel et internet, les télécommunications mobiles qui ont associés l'image au texte et à la parole. Ces télécommunications sont devenues accessibles par le téléphone portable qui fait également office d'appareil photo.

Le rapprochement de l'information et des télécommunications dans la dernière décennie du XXe siècle a bénéficié de la miniaturisation des composants permettant de produire des appareils multifonctions. Dès les années 2000, l' usages des NTIC ne cesseront de s'étendre. Ceci se fait ressentir dans les pays développés qui utilisent ces outils (Internet, Web) pour accéder à l'information. Au fil des années, les TIC envahiront le monde en faisant de lui une planète multimédia. C'est ainsi qu'elles seront appliquées dans tous les domaines d'activités parmi lesquelles l'économie, l'éducation, la télémédecine, et bien d'autres.

En outre, en matière d'évolution technologique, les TIC sont les résultats de la convergence de trois technologies : l'informatique, les télécommunications et l'audiovisuel

II.3. CARCTÉRISTIQUES

Faire ressortir les caractéristiques des NTIC ici, revient à présenter ce qui fait d'elles une technologie plus prisée. Les NTIC se caractérisent par :

- l'apport des nouveaux moyens de communiquer, de s'exprimer, de créer, de travailler, d'apprendre. etc...
- une rapidité de transmission des données, dans le travail. C'est-à-dire que, ce que l'on faisait autrefois en plusieurs jours, se fait ou se réalise en un temps record et permet à l'utilisateur de gagner en temps.
- la miniaturisation de certains appareils, des supports d'informations tels que des clés USB, des téléphones portable, etc ...
- un coût abordable, ce qui rend accessible à une partie croissante de la population donnant ainsi à chacun des moyens de faire ce qu'il veut.
- des outils qui s'accroissent constamment à l'instar des appareils et logiciels.
- la multicanalité, en ceci que les TIC utilisent trois canaux : canal textuel (information concernant utilisation des sites, articles, textes littéraires et autres) ; canal image (fixe animé, icônes) ; canal sonore (musique, paroles...).

Les caractéristiques des NTIC ainsi exposées, nous avons pensé qu'il est important de présenter la spécificité des NTIC.

II.4. LA SPÉCIFICITÉ DES NTIC

Le domaine communément appelé NTIC regroupe les produits et services matériels ou logiciels résultant de l'intégration complémentaire de quatre techniques classiques : l'informatique, les télécommunications, l'électronique et la vidéo. Il s'agit bien d'une nouvelle technologie qui répond à une immensité de besoins et qui en crée une multitude de nouveautés. Elle est fondée sur le principe de la numérisation des années 1970. L'importance de leur marché et l'esprit d'innovation dans lequel elles sont nées, ont conduit à les qualifier de « nouvelle économie ».

Les outils qu'offrent les NTIC sont en quelque sorte le support parfait à la base de la production d'une vaste gamme de fonctionnalités. C'est pour cela que les produits et services issus des NTIC ne sont pas des produits comme les autres (la monnaie, les transports, ou

l'information nécessaire au système économique). Elles se diffusent dans toutes les activités et contribuent au fonctionnement du système. Elles ont très rapidement été intégrées dans les équipements productifs de l'entreprise pour répondre à des besoins qui n'avaient pas encore trouvé de solution. Les exemples sont nombreux dans les domaines de la logistique, du contrôle, de la conception, de la sécurité, de la maintenance, de la fabrication et de l'éducation. Le dominateur commun étant de répondre aux objectifs de gains de productivités et du succès.

II.5. LES COMPOSANTES DES NTIC

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ont plusieurs composantes. Il existe entre autres:

- l'ordinateur qui est le résultat très courant des NTIC ;
- le téléphone portable qui est un moyen rapide de communication ;

Bien plus, nous avons des outils issus des NTIC tel que :

II.5.1. L'internet

À la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Union Soviétique a procédé au lancement du premier satellite Spoutnik au début des années 1957. Dépassés par cette merveille soviétique, les Américains décident alors la création d'une agence spatiale (ARPA) qui signifie l'Agence pour les Projets de recherches Avancés. Suite aux recherches approfondies menées par l'agence, les scientifiques décidaient alors de créer "L'ARPANET" qui constitue un système de communication informatique ne pouvant être pas les tentatives nucléaires. L'Internet est donc né suite à la connexion de l'ARPANET avec d'autres réseaux internationaux. Depuis sa création dans les années 1970, Internet et les produits qui en sont dérivés, tels que le courrier électronique, sont devenus des outils d'information et de communication, mais également un indicateur largement utilisé du niveau d'adoption et d'intégration des TIC dans un pays donné.

Internet peut être défini comme un ensemble d'ordinateurs qui stockent des informations, des documents et qui échangent. C'est en effet un moyen de communication très répandu, un vaste réseau informatique à échelle planétaire. Ce réseau permet d'apprendre, de s'informer et de découvrir. Il permet également la connexion entre plusieurs personnes situées aux quatre coins cardinaux grâce à une ligne téléphonique reliée à un ordinateur. Il est aussi considéré comme une toile réduisant la terre en un petit village planétaire.

Les avantages qu'offre l'*internet* sont multiples. Néanmoins, on peut retenir que les majeures parties des informations se trouvant sur l'Internet sont diffusées sans aucun paiement. C'est un important moyen de promotion de la recherche. Le courrier électronique joue un rôle primordial dans le domaine des technologies de l'Information et de la communication. Grâce au courrier électronique, on peut envoyer des messages à des amis se trouvant dans les quatre coins du monde.

Bien qu'important, il regorge tout de même les inconvénients comme la diffusion des films d'horreurs, des antivaleurs tels que la pédophilie, les mariages homo-sexuels, les crimes et des actes de violence, la propagande des nouveaux parlers à travers les réseaux sociaux etc. Malgré tout l'internet est l'une des NTIC qui ont révolutionné la communication.

II.5.2. La robotique et la télématique

La robotique C'est l'ensemble des techniques tendant à concevoir des systèmes capables de substituer à l'homme dans ses fonctions motrices sensorielles et intellectuelles.

La télématique quant à elle est l'ensemble des techniques associant les télécommunications et les matériels informatiques.

II.5.3. les réseaux sociaux

L'arrivée des NTIC a fait naître des nouvelles formes de communication virtuelles plus fortes que le model traditionnel : c'est le cas des réseaux sociaux.

Un réseau social selon Garton et alii c'est « *un ensemble d'individus, d'organisations ou entités entretenant des relations sociales fondées sur l'amitié, le travail collaboratif et l'échange d'information* ».

Le monde des réseaux sociaux est très diversifié. Car, il existe plusieurs types des réseaux sociaux à savoir :

- réseaux sociaux à usage exclusivement professionnel, orienté sur la mise en valeur et les échanges professionnels de ses membres,
- les réseaux sociaux à usage privé aussi connus sous l'appellation de *réseaux à grand public*. L'objectif étant de se connecter avec des individus et partager des informations, des liens et de créer un contenu qui sera également partagé. Comme exemple de ce type de réseaux nous avons « Facebook », « Twitter », « Whatsapp » et bien d'autres.

II.6. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES NTIC

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication dont les téléphones portables modernes et les ordinateurs sont des outils de communication à double tranchant. Ici, l'on veut signifier qu'ils présentent des avantages et inconvénients selon l'utilisateur.

II.6.1. Les avantages des NTIC

Comme avantages, les téléphones mobiles sont incontournables plus spécialement dans la rapidité de la transmission des messages et informations. Actuellement, les choses ne sont plus comme jadis où un message ou une information relatant les faits heureux et malheureux pouvait parvenir au destinataire après une longue durée de deux, trois mois et plus. Aujourd'hui, suite à l'avènement de ces nouvelles technologies, le monde est entre nos mains. Dans les téléphones modernes, on trouve également des applications telles que « Twitter », Internet, « facebook », « Viber », « Whatsapp » consultées autrefois à partir d'un ordinateur relié par le réseau internet, permettant à l'individu de communiquer avec le monde étranger.

Les NTIC sont porteuses de promesses dans tous les domaines. En général, leur vertu est de mettre de la rapidité dans ce qui est lent, de la fluidité dans ce qui est lourd, de l'ouverture dans ce qui est fermé. Les gains que nous pouvons attendre des NTIC sont de tous les ordres :

- Sur le plan économique, elles sont le gage d'une meilleure productivité et d'une grande réactivité, et elles participent d'une dynamique de développement durable à laquelle ce gouvernement est attaché.

- Sur le plan politique, elles sont un moyen formidable de faire tomber les murs trop nombreux que comporte encore la société, de s'affranchir des vieilles hiérarchies, de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas. Elles contribuent également à instaurer de nouvelles relations entre le citoyen et l'administration ou les élus.

- Sur le plan culturel, elles nous promettent une société où l'accès à la culture, au savoir, à l'information sera plus facile et plus largement partagé. Elles peuvent en outre jouer un rôle décisif au service de l'influence culturelle, artistique, intellectuelle dans le monde. Autant de raison pour prendre rendez-vous avec l'avenir en donnant un nouvel élan au chantier de la société de l'information.

Bien qu'ayant des avantages attrayants, les NTIC regorgent tout de même les inconvénients, les méfaits pouvant créer ou entraîner une déstabilisation intellectuelle ou sociale.

II.6.2. Les inconvénients des NTIC

Les NTIC ont des inconvénients qui ont de graves répercussions dans notre société. Nous avons entre autre la diffusion des images pornographiques sur des sites ; propagandes de messages racistes. Ces problèmes sont classiques mais demeurent toujours, même lorsque les solutions semblent évidentes. Il s'agit notamment de la faiblesse de la culture informatique, en particulier dans le milieu scolaire et universitaire, l'inadéquation des infrastructures de télécommunications, de la saturation des centraux téléphoniques, ce qui rend actuellement impossible l'accès au téléphone conventionnel, du monopole de l'opérateur national des télécommunications, le coût du matériel informatique et des télécommunications, de l'absence d'une politique de développement des NTIC (induite par la méconnaissance des potentialités offertes par les TIC). La faiblesse du débit est de plus en plus dénoncée par la population des internautes et les acteurs du secteur. Face aux nombreux problèmes que rencontre les NTIC il urge de trouver des approches de solution pour leur sauvegarde.

II.7. LA PORTÉE DES NTIC DANS LE PROCESSUS ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE

L'impact des NTIC dans le processus enseignement/apprentissage est aussi positif que négatif.

II.7.1. L'importance des NTIC dans le processus enseignements/apprentissage

Les NTIC facilitent l'échange et le partage d'informations. La création d'un groupe ou d'un forum peut amener les jeunes élèves à échanger par rapport à un sujet donné par l'un d'entre-deux ; à participer à un débat intellectuel, etc. Ces échanges de connaissances se font grâce aux réseaux sociaux qui peuvent regrouper des centaines de personnes dans un groupe ou forum ; Tel est le cas de « facebook », « whatsapp », et bien d'autres. Il suffit d'être en lien avec les internautes qui publient des informations intéressantes et de faire des échanges d'information avec ces personnes. Les médias sociaux sont une belle opportunité dans le domaine de l'éducation. Cependant, Il faut être prudent, car certaines informations peuvent être fausses ou mauvaises, mais lorsque l'on utilise bien les médias sociaux, ils peuvent avoir de grands avantages.

Les NTIC en milieu scolaire peuvent réellement aider les élèves qui ont des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. En effet, il existe plusieurs logiciels pouvant aider à leur réussite puisque ces élèves ont besoin de méthodes pour pouvoir apprendre comme les autres et les NTIC sont une très bonne solution pour eux.

En outre, elles sont une bonne façon pour les enseignants de mieux faire apprendre leurs élèves. Avec les NTIC, les enseignants peuvent réaliser des PowerPoint, par exemple, pour rendre la matière plus visuelle pour les élèves, de faciliter la compréhension et d'avoir plus leur attention. De plus, certains NTIC peuvent être très intéressantes pour l'apprentissage des élèves comme le TBI qui peut être un excellent matériel didactique pour les enseignants puisque les élèves peuvent manipuler leurs notions d'apprentissage.

II.7.2. Les limites des NTIC dans le processus enseignement/ apprentissage

Les NTIC peuvent entraîner la dépendance et diminuer la concentration sur les tâches que les élèves ont à faire. Certains apprenants passent plus de temps connectés aux réseaux sociaux et oublient parfois de réaliser leurs travaux scolaires (devoirs, révision des leçons...). Cela crée en eux un dysfonctionnement psychique, un manque de concentration dans leurs études. Depuis l'avènement des réseaux sociaux, un nouveau type d'intimidation a pris forme : la cyber intimidation.

En plus de subir de l'intimidation dans le milieu scolaire, certains jeunes en subissent encore lorsqu'ils arrivent à la maison en allant sur les médias sociaux. L'intimidation est présente dans les médias sociaux et cette influence fait en sorte qu'il y ait moins de culpabilité de la part de celui qui l'exerce ; puisqu'il ne voit aucunement la réaction de la personne qu'il oppresse.

Cette intimidation est extrêmement difficile pour la personne qui la vit et, étant donné que c'est un média social, une grande masse de gens peuvent voir ce qui est publié et cela prend de l'ampleur dans les milieux scolaires. L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication a entraîné à travers les réseaux sociaux l'inclusion de plusieurs types de langage en milieu scolaire, entraînant chez des élèves une légèreté de langage et une simplification de la langue française. C'est pourquoi nous pouvons constater des langages argotiques dans certaines conversations électroniques qui n'enrichissent pas le lexique des élèves, ni son vocabulaire. Mais, au contraire, ces langages argotiques conduisent plutôt à détériorer le style d'expression et le style de production des apprenants. C'est le cas également de l'écriture électronique ou langage électronique qui est, une nouvelle forme d'écriture mettant en péril l'orthographe française dans la mesure où il l'appauvrit et influence le savoir-faire de l'élève en orthographe. Bien plus, il n'est pas régi d'une loi et ne respecte pas non plus celle de la langue française.

Au terme de ce chapitre, il était question pour nous de présenter les NTIC. Il en ressort que les NTIC sont des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui facilitent les échanges d'informations entre individus. Son avènement a fait naître des outils de communication tels que internet, téléphone portable, ordinateurs, les réseaux sociaux permettant de publier les informations sur la toile au vu de tout le monde entier, d'échanger, de découvrir et d'apprendre. Bien qu'ayant des avantages, les NTIC ont un revers négatif en milieu scolaire, en ceci qu'elles permettent la propagande des nouveaux langages. Tel est le cas du langage électronique qui au fil du temps prend de l'ampleur et détériore la langue Standard. D'où le chapitre trois de notre travail de recherche intitulé le langage électronique.

CHAPITRE III : LE LANGAGE ÉLECTRONIQUE OU ÉCRITURE ÉLECTRONIQUE

Dans ce chapitre, il sera question pour nous de définir ce que l'on entend par écriture électronique, de le situer dans le temps, de présenter ses caractéristiques ou ses procédés d'écriture qui le distinguent des autres formes scripturales, de présenter ses moyens de transmissions et nous finirons ce chapitre en démontrant son influence sur la pratique de l'orthographe.

III.1. DÉFINITION

L'écriture électronique est une nouvelle forme scripturale qui inquiète les linguistes et moult acteurs de la langue. D'où ses multiples définitions.

Muhammad Ggamil Khalaf Alla (2002), définit l'écriture électronique comme étant : « *un message de donnée désignant l'information créée, envoyée, reçue ou sauvegardée par des moyens électroniques, optiques ou analogues par le biais de certains équipements tels que l'ordinateur* ».

Grimm-Gobat (2002) Pour lui : « *c'est une langue qui sert de prétexte pour débarrasser la langue française de son corset académique par une simple transcription d'énonciations quotidiennes* ».

Aurelia Dejong (2002), journaliste canadienne, elle ira dans la même lancée que Grimm-Gobat en disant que l'écriture électronique est une forme de discours mis en œuvre par les utilisateurs des NTIC. C'est aussi une langue parallèle et complémentaire qui vise à dire un maximum de mots en un minimum de temps et d'espace. Car, la navigation sur la toile à une résonance financière qu'il faut exploiter au maximum.

De ces différentes définitions, nous pouvons constater que l'écriture électronique est une nouvelle forme de communication écrite qui privilégie le fond mais pas la forme.

III.2. ORIGINE DE L'ÉCRITURE ÉLECTRONIQUE

L'écriture électronique apparaît dans les années 90 par le biais des nouvelles technologies telles que l'ordinateur et le téléphone portable. Mais, elles ont été remarquées tout d'abord sur les réseaux de téléphonie mobile si bien que l'on parle de « langage texto ». C'est en 1995 que les « texto » sont accessibles sur tous les téléphones mobiles. Le conditionnement de cette communication par le temps et l'espace a occasionné une précision

et une concision dans les textes dues au coût élevé. Il faut donc dire beaucoup de chose en peu de temps. Plus tard, cette communication électronique sera favorisée par les réseaux sociaux tels que facebook, twitter, whatsapp, etc. Ceci dit, les utilisateurs ou les adeptes des écritures électroniques ont, pour des moyens pratiques et économiques changés l'orthographe de mot de la langue française au point de ne plus reconnaître l'écriture du mot exact.

III.3.LES PROCÉDÉS D'ÉCRITURE DU LANGAGE ÉLECTRONIQUE

Contrairement à la communication écrite reposant sur le papier, l'écriture électronique présente des attributs d'un codage aux propriétés et formes multiples dans divers domaines associant l'utile et le ludique. On y retrouve les procédés propre à la langue vernaculaire, aux variétés de français populaire, aux registres familiers (néologismes, sigles, apocopes), des créations graphico-scripturales et des smileys et émoticônes hérités des courriels, tchats des blogs.

III.3.1.Les néographies de l'écriture électronique

On attend par *néographie*, toute nouvelle forme d'écriture qui peut plus ou moins s'écarter de la norme orthographique lexicale. À cet effet, elles sont souvent constituées des variations graphiques.

III.3.1.1.La réduction graphique

Il s'agit ici d'une réduction de caractères qui pourraient avoir des graphies supposées proche de la phonétique. Nous avons récapitulé plusieurs types de réductions à savoir :

- Les réductions du phonogramme "qu" en "cas" exemple : quoi = kw/koa ; qui= ki ; que= ke/k ; quel (le) = kel/kl
- Substitution de **C** à **K** et de **S** à **Z** qui provoque un effet phonétique. **Exemple** : comme = kom ; couleur = kouleur ; claire = kler ; case = kaz ; biz = bisou.
- La chute des mutogrammes c'est-à-dire des consonnes muettes. Exemple : grand = gran ; parent = paren ; et = é ; cours = cour.
- La réduction de la morphologie verbale. Exemple : veut = ve ; était = étè ; sais = sè ; dit = di.
- La chute de voyelle "e" a la fin de certains mots. Exemple : frère = frèr ; veste = vest ; bouche = bouch ; babouche = babouch.
- La déconstruction du phonogramme "oi". Exemple : moi = moua ; toi = toua ;

- La réduction phonographique avec compactage : Dans ce cas, les segments des mots sont dissouts mais, évoque plutôt un mot phonique. Exemple: est-ce que = eske; qu'est-ce que = keske.

III.3.1.2. Les réductions à variante phonétique

Ce type de variation correspond à la déformation de la langue standard dans sa forme écrite mais aussi à l'autre. Autrement dit, les mots s'écrivent tels qu'ils se prononcent.

- Variante vocalique ou semi-vocalique : **Exemple** : bébé = bb ; chaud = cho ; eau = o ; photo = foto.
- Les squelettes consonantiques : Généralement utilisés dans la prise de note, les consonnes écrites possèdent une valeur informative plus forte que les voyelles ; c'est-à-dire que le mot français écrit est charpente au tour des consonnes. **Exemple** : tout = tt ; jour = jr ; dans = ds ; pour = pr;
- les rebus typographiques : ici, les lettres et chiffres sont employés pour des valeurs phonétiques. **Exemple** : Rien de neuf = Ri129 ; À un de ces quatre = A12c4 ; Demain matin = 2m1 mat1 ; Bien = b1 ; Saucisse = so6s ;
- syllabogramme des mots complets : **Exemple** : occuper = OQP ; appel = APL
- la valeur appellative de l'alphabet : **Exemple** : c'est = C ; elle = L ; des = D
- étirement graphique. exemple : graaaaaave ; merciiii ; je t aiiiiiiiiiiiime.
- la liaison : dans la langue française, des cas possibles de liaisons sont avec "z" ; "t" "n". Ces faits de liaison décrits sont explicitement représentés dans les écritures électroniques dites SMS. **Exemples** : lèzami = les amis ; chezèl = chez elle ; Inami = un ami ; itèm = il t'aime.

La liaison ici entraîne une sorte d'agglutination dans certains syntagmes. Au lieu de deux ou trois items, c'est plutôt un seul qui est généré. Le phénomène d'agglutination est observé entre les articles et les noms, ou entre les articles et le verbe comme : jlekoute = je l'écoute ; lavwr = l'avoir ; lotorout = l'autoroute ; leka = le cas ; labal = la balle.

L'agglutination entraîne l'effacement de l'apostrophe : dakor = d'accord
denvoyé = d'envoyer

III.3.2. Les Particularités Morpho-Syntaxique et Lexicales

La particularité de cette forme d'écriture est la modification de la syntaxe et du lexique français.

III.3.2.1. La particularité morpho-syntaxique

En écriture électronique, la syntaxe dans certains cas est modifiée dans la mesure où plusieurs mots ne sont plus représentés dans l'énoncé. Ils sont systématiquement supprimés par le locuteur. C'est le de l'adverbe de négation « *ne...pas* » qui n'est pas totalement transcrit. On note la disparition de la particule « *ne* » ; tout comme les apostrophes et l'omission du pronom personnel sujet « *je* ». **exemples** : je ne sais pas = chépa ; sè pa. Ce n'est pas vrai = c pa vrè. Tu n'aurais pas... = torepa... ; je ne suis pas là = chuipa là ; je suis en bas = chui en ba.

L'interrogation typique à l'oral sans inversion du sujet, généralement employés dans le langage familier. Pour poser une question par exemple : seras-tu à l'école à 14h ? = tu seras à lécol à 14h ? ; Viens-tu ce soir = tu viens ce soir ?

III.3.2.2. La particularité morpho-lexicale

Ici, nous avons constaté que le mot est atteint dans son identité visuelle et dans ses frontières. Certains mots s'automatisent et peuvent fonctionner en allomorphes. Il s'agit de :

- des emprunts tels que l'anglicisme et le camerounisme. Michel Arrivé et Alii (1986), définit l'emprunt comme : « *un processus par lequel s'enrichit l'inventaire des éléments essentiellement lexicaux d'une langue* ». en d'autres termes c'est faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue.

Exemples : je t'embrasse = kiss ;

Gaël est malade = Gaël est sick.

Je vais à l'école = je go o school

Cette fille est allée voir le professeur = 7 nga est go niè le prof

- les abréviations de tout genre : **Exemples** : music = zic ; le professeur = le prof ; le téléphone = phone ; bonjour = bnjr
- les onomatopées : ékieeeeeeeee ; banalobaeeee ; mamamiaaaaa etc.

III.3.3. les smileys ou émoticônes

Avec les nouvelles technologies, on ne peut pas voir la personne avec qui on communique. Par conséquent, ce n'est pas facile de savoir si ses paroles sont ironiques ou sérieuses. Alors pour compenser l'absence de la gestuelle ou d'intonation, ces échanges écrits récupèrent certains aspects émotionnels, des interactions orales brouillant les frontières entre l'écrit ou l'oral. C'est le cas :

- des interjections : **exemple** : Hein ! Lol ! (acronyme anglais qui signifie "laughing out loud" et "rire au éclat" en français) ; MDR ! (mort de rire)... Ces mots marquent le rire ou l'amusement du destinataire ou du locuteur.
- Les signes sémiologiques : ces signes remplacent un mot ou un verbe au moment de l'échange entre les interlocuteurs. **exemple** : « <3 » est un cœur ; « ; -(» qui signifie je pleure ; « @→ » qui représente une "rose".
- Les smileys : mot d'origine anglaise « smile » qui signifie "sourire" est un dessin stylisé de visage souriant et jaune. Ce terme est également employé pour désigner d'autres visages qui ne sont parfois ni jaunes, ni souriant. Généralement utilisés, les smileys peuvent exprimer les émotions et sont qualifiés d'émoticône.

En somme, nous avons récapitulé les caractéristiques de l'écriture électronique les plus utilisées. Les recherches menées par Jacques Anis ont démontré que l'écriture électronique s'articule autour des variations graphiques, des procédés morpho syntaxique et lexicaux. Cependant, force est de constater qu'aucun procédé n'est nouveau car, depuis longtemps, on les retrouve dans les jeux de lettres, les chansons, la littérature (QUENEAU "donkipudonktan" dans *ZAZIE dans le métro*)...

Toutefois, la combinaison dans le cadre d'un nouveau mode de communication et les procédés pour produire un message bref et expressif est originale. Par ailleurs, une question nous tourmente l'esprit. Quelles sont les voies par lesquelles cette écriture est véhiculée ? Comment cette écriture a été répandue ?

III.4. LES MOYENS DE TRANSMISSION DU LANGAGE ELECTRONIQUE

Nous voulons ici énumérer quelques supports qui permettent de véhiculer ce type d'écriture.

III.4.1. Le blog

C'est un mot composé de la contraction de "web log" pouvant renvoyer en anglais au journal ou registre. C'est un type de site web contenant des notes, des articles. Considéré comme un journal ou registre, le blog sert au blogueur de s'exprimer sur un sujet donné. Il donne la possibilité à ses utilisateurs de mélanger les textes et les éléments multimédias tels que les sons, images, les vidéos. Pour qu'un internaute puisse consulter un blog, il doit être inscrit à partir de l'ordinateur de l'éditeur ou fournisseur. Le blog interfère dans divers secteurs sociaux notamment la pédagogie, la culture etc. c'est un mode de communication très répandu.

III.4.2. le MMS

D'origine anglaise, *Multimedia messaging service* (MMS) en français signifie service de messagerie multimédia. le MMS est un système d'émission et de réception de messages multimédias plus long que le SMS et au contenu riche par les messages vocaux, les images ou les vidéos.

Construit par le locuteur de façon similaire à un courriel avec pièce jointe, le message MMS est envoyé à un serveur spécialisé de l'opérateur appelé plate forme MMS qui, détermine si l'interlocuteur est équipé d'un terminal permettant de recevoir les MMS. Si tel est le cas, le message est alors placé temporairement dans un serveur *http*. L'interlocuteur peut alors recevoir son message après un long processus. Au cas où l'interlocuteur n'est pas compatible au MMS, une adresse lui sera envoyé indiquant de consulter le message sur le Web. Le MMS est un service de messagerie qui nécessite un téléphone approprié c'est-à-dire associé aux images, sons, vidéos etc.

III.4.3.Le Tchat

Également d'origine anglaise, "tchat" signifie bavardage. Il permet l'échange instantané des messages textuels et des fichiers entre plusieurs personnes par l'intermédiaire d'un ordinateur, d'un téléphone mobile multimédia, connectés aux mêmes réseaux informatiques plus communément celui d'internet.

Selon Jacques Anis (2002), le « tchat » se définit comme « *un espace public à travers lequel on accède à certains sites librement, en choisissant un pseudonyme pour d'autres ou en s'inscrivant* ». C'est une communication qui se déroule quasiment en tant réel. En ceci que, les messages sont destinés à un participant du site qui est en ligne et non à un groupe de personnes. Ce dernier ne reçoit le message de son locuteur ou interlocuteur lorsque l'intégralité du message a été saisie.les messages sont en général de 2 ou 4 lignes car sa durée est réduite. En bref, le « tchat » est une communication basée sur l'échange des messages courts nécessitant la présence en ligne d'un interlocuteur.

III.4.4.LE SMS

Désignation anglaise "Short Message Service", en français Service de Messagerie, connu sous le sigle S.M.S. Il permet de transmettre des courts messages textuels car, le nombre de caractères est réduit environ 160 caractères. C'est un espace privé comparable à la communication téléphonique. Le SMS est une communication entre partenaire se connaissant dans la plupart des cas, partageant un degré d'intimité. Déterminer le jour ou l'année qu'a été envoyé le premier SMS reste confus car, plusieurs compagnies réclament l'envoi du premier SMS.

Selon Edward Lantz de la NASA, le premier SMS est envoyé en 1989 d'un beeper Motorola par Raina Fortini de New- York à un ami à Melbourne Beach. Le premier SMS commercial envoyé a eu lieu en 1992 sur le réseau GSM de Vodafone au Royaume-Uni par l'architecte logiciel Neil Papworth de Sema Group depuis son ordinateur vers un téléphone mobil. Le message en question était : « Merry Christmas ». En 1994, l'écriture du SMS est rendu publique par le téléphone Nokia 2110. De nos jours, le SMS est un marché cible car, tous les jours naissent de nouvelles méthodes d'utilisations que ce soit par le monde professionnel ou par un particulier. Nous avons l'exemple de : participation à des jeux télévisés, pronostics des matchs, annonces publicitaires etc.

III.5. LE LANGAGE ÉLECTRONIQUE : ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE

Hazaël-Massieux(1993 : 292- 293) considère la sociolinguistique comme suit :

Plutôt qu'une branche de la linguistique, comme on a parfois tendance à le dire, la sociolinguistique constitue un nouveau point de vue sur la langue et la communication humaine, qui intègre les facteurs que seule la linguistique ne peut prendre en compte, et donc souvent elle se méfie en raison de leur apparente subjectivité : attitudes des locuteurs, jugements épilinguistique etc. De ce fait, la sociolinguistique prend en compte fondamentalement tous les phénomènes liés à la situation de discours, qu'ils soient caractérisables en terme temporel (historique), spatiaux (géographique) ou sociaux (sociologique voire anthropologique). A ce titre, la sociolinguistique mérite une place autonome et complète au sein des sciences humaines, et n'est pas seulement le point de rencontre indéfinissable d'une linguistique et d'une sociologie. Il s'agit donc d'une étude de la communication humaine et des outils privilégiés de cette communication que sont les langues, qui intègrent dans la description différente tout ce qui relève des partenaires de la communication comme circonstances de cette communication.

Selon cette approche, toute variation d'une langue donnée serait le résultat des interactions sociales de la communauté linguistique où elle se produit. William Labov (1976:47), ira dans le même sillage que Hazaël en stipulant que la langue est caractérisée par une hétérogénéité qui résulte de l'hétérogénéité sociale. Autrement dit, les inégalités sociales se reflètent dans la langue et influencent le registre, la nature du discours et son déroulement. Le langage est considéré comme un comportement en psychologie sociale. Le langage électronique pourrait être considéré comme tel et nécessite dès lors une analyse sociolinguistique articulée autour de l'influence sociale.

III.5.1. Influence sociale

On entend par influence sociale, toute force psychologique qu'un individu exerce sur un autre afin de l'amener à adopter une attitude voulue par rapport à un objet ou une situation. L'influence sociale pourrait être mieux appréhendée par un ensemble de phénomènes diffus, fondés sur la tendance à l'uniformisation qui prouve une pression invisible de la communauté ou du groupe. Cette tendance peut se laisser entrevoir par l'imitation, la contagion et la comparaison sociale.

L'imitation est un processus par lequel les membres d'un groupe s'influencent mutuellement. Elle est une manifestation observable qui part d'un penchant psychique appelé "sympathie", c'est-à-dire la tendance d'un individu à s'accorder avec les états actifs ou affectifs des autres. C'est pourquoi Tarde (1990 :15) dira que « *l'imitation est une manifestation naissant de la mode et de la tradition* ».

En ce qui concerne la contagion sociale, elle explique la manière dont se propage et se solidifie les émotions, les opinions dans les groupes sociaux en sortes qu'elle devient mode. Par ailleurs, il est important de noter qu'en dehors de la contagion, l'influence sociale se manifeste également par la comparaison sociale. Entendons par là le processus ou mécanisme à travers lequel un individu évalue son comportement et ses aptitudes avec celui du groupe qu'il voudrait y avoir accès.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons conclure qu'au sein d'un groupe d'individus ou d'une communauté règnent des interférences qui régulent les comportements des membres et le rôle de chacun. Ce qui explique l'accélération avec laquelle se propage l'écriture électronique dans la société jeune. Il existe d'autres éléments permettant de diffuser l'écriture électronique.

III.5.2.L'influence diffuse

Les recherches menées par les sociolinguistiques ont démontré que les médias sont des moyens de propagande de l'écriture électronique. Car, ils utilisent les écritures SMS pour certains programmes télévisés. C'est le cas de : « C Foot », « Space Dco », « Tour 2 control ».

En outre, nous avons les entreprises et sociétés de production qui utilisent l'écriture électronique pour atteindre la cible jeune. Il s'agit par exemple des panneaux publicitaires Orange ; Camtel ; Microfinance etc.

III.5.3. Langage électronique dans le sillage des autres langues

Comme tout comportement linguistique perçu au Cameroun, le langage électronique s'inscrit dans le même ordre d'idée. En effet, le contact entre les langues locales et les langues officielles ou étrangères a fait naître diverses langues que Louis Martin Onguene Essono appelle les " parlures". De ce fait, à la liste du camfranglais(qui est une langue hétéroclite car, constituée du français , anglais et de les langues nationales) ; du pidgin(qui est une forme d'expression née du contact de l'anglais avec les langues locales.), s'ajoute l'écriture électronique ou langage électronique.

Carol De Feral (2005) dit que le terme "Camfranglais" est une variété de langues utilisées par les jeunes générations sans distinction de niveaux d'études. Dans la même logique, certaines études démontrent que le SMS et le *tchat* sont également pratiqués par les jeunes. Raison pour laquelle les SMS sont souvent écrits en plusieurs variétés de langues. Ceci dit, nous pouvons avoir des messages tels que:

- *Bsr C how? 2p8 k G t wait? T ù ? came m chou lè do G go Djà o market = bonsoir ! c'est comment ? je t'attends depuis. Tu es où ? viens me donner de l'argent je vais déjà au marché.*
- *G n sré pa o school oday chui sick. Please dit o teach k chui go à lhosto. = je ne serai pas à l'école aujourd'hui. je suis malade. S'il te plaît dit au professeur que je suis allé à l'hôpital.*
- *G came G go call la mater = j'arrive, je vais appeler ma mère.*

Ces trois exemples de message exposent un mélange de l'écriture SMS avec l'anglais et le français. La notion de groupe n'est pas à prendre dans le sens de cloison en ceci qu'elle se traduit par l'attachement commun à certaines valeurs. On se retrouve donc entraîné de faire ce que les autres font. Entre les jeunes, elle entraîne la révolte à la norme et l'adhésion au non conformisme. Ceci pourrait expliquer l'adoption du langage électronique en milieu jeune car c'est un moyen de communication qui n'impose aucune contrainte.

III.5.4.L'objectif et le rôle du langage électronique

Présenter l'objectif et le rôle du langage électronique consiste à faire ressortir le but et les fonctions visées par ce langage.

III.5.4.1.L'objectif du langage électronique

Considéré comme une forme de communication, le langage électronique a pour objectif la transmission du message ou de l'information. Également utilisé à d'autres fins, il faut noter le caractère personnalisé des messages usé par les utilisateurs ou les groupes sociaux. Dans certains messages les usagers font recours à des codes. En effet, tout est conçu

pour que le message soit compris de la personne à qui il est destiné, malgré le décodage ou déchiffrement qui demande parfois beaucoup de réflexion. C'est pourquoi Christian Baylon et Alii affirme que : « *des messages rendus incompréhensibles parce qu'aux signaux du texte initial, accessible à toute personne sachant lire la langue en question, ont été substitués grâce à une manipulation compliquée des signaux différents et inaccessibles aux moins initiés* ». Autrement dit, l'écriture électronique calque sa forme sur la langue standard et complique sa compréhension.

Bien plus, l'écriture électronique peut être un moyen de protection contre les intrusions. Aussi les jeunes l'utilisent pour s'affirmer et se sentir libre. On assiste donc à une déconstruction de la langue à oral ainsi qu'à l'écrit.

III.5.4.2- le rôle du langage électronique

Le langage électronique a plusieurs fonctions parmi lesquelles :

- la Fonction identitaire : elle marque l'appartenance de l'interlocuteur à un groupe, une communauté etc ;
- la fonction communicative : en situation de communication, elle permet aux interlocuteurs une intercompréhension ;
- la fonction cryptique : c'est le principe pour les interlocuteurs de masquer, de coder le message ;
- la fonction ludique : elle consiste en la création de sens qui donne une connotation très éloignée à première vue du référent ainsi évoqué. Le sens dans un contexte dépend des locuteurs en présence.

III.6. ANALYSE DU LANGAGE SMS

Le SMS est un sociolecte écrit qui modifie les caractéristiques orthographiques et même grammaticales d'une langue afin de réduire sa longueur dans le but de ne pas dépasser le nombre de caractères autorisés. Notre travail est porté sur le SMS tout simplement parce que c'est le moyen de communication le plus prisé dans les réseaux informatiques.

III.6.1. SMS : MODÈLE DE COMMUNICATION

L'objectif principal de la communication est la transmission d'un message ou d'une information par le biais du langage. Pour mieux aborder le concept de SMS en tant que modèle de communication, nous avons pensé au linguiste Roman Jakobson (1963). Nous prendrons appui sur le schéma de la communication de R. Jakobson dans le but de démontrer

que le langage SMS, tout comme le langage standard (français) dégage les différents éléments de la communication qui interviennent lors d'un échange.

Le schéma de la communication selon le model Jakobson révèle six éléments important au cours d'une communication. Il s'agit de:

➤ l'émetteur : c'est celui qui transmet ou émet le message. On parle de destinataire, locuteur ou encodeur. Dans le contexte virtuel l'émetteur s'identifie soit par son nom soit par son pseudonyme (explicite et employé dans le tchat) ou profil. Tout ces identifiants présente l'émetteur et ses intentions de communications. Ceci dit, c'est l'émetteur qui choisit son style d'écriture en fonction des relations qu'il entretient avec le récepteur ;

➤ le récepteur : c'est celui à qui est destiné le message. Il est aussi connu sous le nom de destinataire. Dans le virtuel, l'envoi d'un message suppose également un récepteur. Car, quand on écrit on est lu par celui à qui est destiné le message ;

➤ le canal : c'est le moyen par lequel est véhiculé le message. Pour ce qui est du SMS, on peut avoir un téléphone mobil ou l'internet. Le téléphone est le canal le plus utilisé par les SMSmistes ;

➤ le code : ici, il s'agit du langage utilisé pour transmettre le message. Dans la relation virtuelle, le SMS est un "ramasse tout" vu les contraintes spatio-temporelles. À cet effet, le choix du mot est fonction de la capacité à porter un sens et, les énonciateurs doivent posséder les mêmes compétences d'encodage et décodage du message transmis. Car, la complexité du SMS résulte du fait qu'il faut pouvoir interpréter, déceler les intentions de l'auteur. Si l'on prend le cas du son [oi] qui peut s'écrire "w" ; "oua" ; "oia" ou "oi".

Exemple : pour écrire "Moi" on aura : "moua" ; "moia" ; "mw"

Il ya donc incompréhension lorsqu'on ne parvient pas à lire et interpréter les mots-signes. C'est la raison pour laquelle le SMS se dit stratifié en ceci que l'on se comprend entre les individus de la même génération ;

➤ le message : c'est l'objet de la communication, l'information qu'on voudrait passer ou faire savoir. Dans le langage SMS, le message a généralement trois formes à savoir :

- Le message dit « squelette » dans lequel la réduction des phonèmes est vivement employée. Ce qui nécessite lors de la lecture une véritable gymnastique intellectuelle pour le comprendre. Comme exemple nous avons le SMS suivant : « *bjr Ga G besol k u m mont Ikrte dIvit d tn Nve.G d modl k g shtéré k u Rgard lpeu* » pour dire : « Bonjour Gaël ! j'ai besoin que tu me montes une carte d'invitation de ton neveu. J'ai des modèles que je souhaiterai que tu regardes. »

- Les « fun-messages » qui s’accompagnent d’émoticônes ou des smileys, d’écritures fantaisistes qui traduisent l’humeur de l’émetteur. **Exemple** : Merciiiiiiiiiiiiiii !!! qui traduit tout simplement « Merci ! » ; je t’aiaiiiiiiiiime !!! Pour dire « je t’aime ! »

- Les messages qui respectent la norme standard :

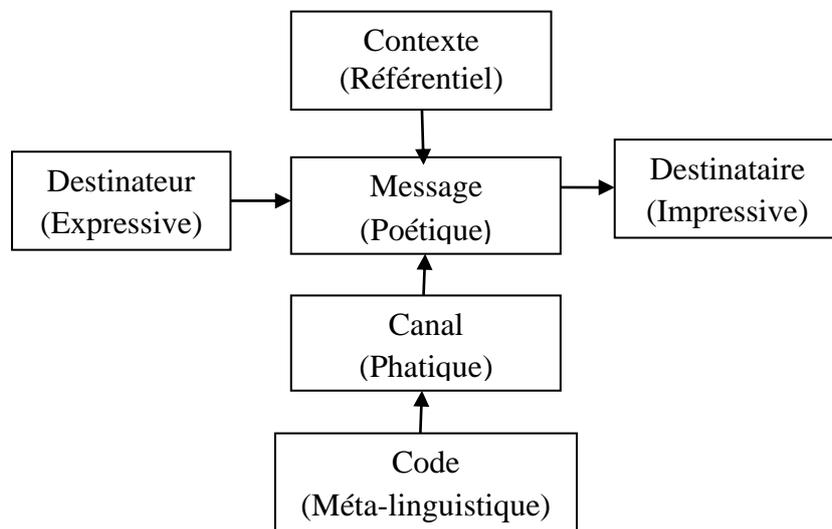
Exemple : Bonjour papa ! Comment tu vas ce matin? Aujourd’hui est un grand jour pour toi. Car, tu as un an de plus. Je te souhaite un joyeux anniversaire. Je t’aime.

Tous ces types de SMS peuvent être utilisés en fonction du type de relation qu’entretiennent les deux énonciateurs ;

➤ Le référent : entendu comme le contexte spatio-temporel de production. Dans le SMS, les deux interlocuteurs doivent avoir en commun un même contexte. En d’autres termes les deux interlocuteurs doivent se comprendre pendant leur échange. Au cas contraire, il y’a incompréhension.

En somme, il apparait clairement que le langage SMS obéit à tous les critères de la communication de R. Jakobson. Car, on voit intervenir les six éléments de la communication. D’où la matérialisation suivante du schéma de la communication de Roman Jakobson.

Schéma 1 : schéma de la communication selon Roman Jakobson. A chaque facteur correspond une des six fonctions du langage entre parenthèse.



Cependant, la communication pour être effective et parfaite, nécessite le respect de certaines règles qu’Oswald Ducrot a nommé les lois du discours.

III.6.2. Les lois du discours

Oswald Ducrot (1972), définit les lois du discours comme étant un ensemble de règles que les interlocuteurs sont censés respecter pour assurer la réussite de l'acte de communication.

Dans le langage SMS, le message est pris en considération par des interlocuteurs qui se connaissent, se comprennent et ont la même vision des choses. Pour qu'il y ait une communication réussie, Oswald Ducrot a établi quatre lois majeures à respecter :

- La loi d'information et d'exhaustivité : d'après ces lois, un énoncé doit être capable de fournir au destinataire des informations qu'il ignore, laquelle information doit être compatible avec la vérité et fixée dans un domaine précis. Etant donné que le SMS est centré sur l'information, nous pouvons affirmer que la loi d'informativité est respectée. Le SMS, constituant un ensemble de signes porteur de sens, on cherche à être précis en donnant l'information maximale en peu de signes.

- La loi de la pertinence : c'est une loi selon laquelle un locuteur ne parle que de ce qui est susceptible d'intéresser son interlocuteur. Dans le SMS, les interlocuteurs qui très souvent se connaissent, émettent sur un sujet pertinent pour susciter l'intérêt ou la réaction de l'un comme de l'autre.

- La loi de la sincérité : c'est une loi qui demande que l'on ne dise que ce qui est vrai. La loi de la sincérité dans le langage SMS met en évidence l'engagement du locuteur qui se fait remarquer par les marques de la première personne. Mais rien ne prouve que ce qu'il dit ou pense soit vrai car, à travers les NTIC, les supports étant virtuels, on ne peut mesurer le degré de sincérité des interlocuteurs. Les opportunités de communication sont venues augmenter le taux d'entrave de cette loi.

- La loi de la modalité : c'est le choix qu'opère un individu pour faire passer son information ou son message, ceci en fonction de la relation qu'il entretient avec son interlocuteur. C'est la loi par excellence de la mise en pratique de l'économie linguistique. À cet effet, ceux qui communiquent par SMS doivent se comprendre.

Au vu de tout ce qui précède, nous pouvons dire que le SMS répond aux critères des lois du discours selon O. Ducrot. Cependant, d'autres critères du SMS restent à parcourir.

III.6.3.L'hétérogénéité du SMS

Rachel Panckurt (2008 : 50-70) définit l'hétérogénéité linguistique est « *un mélange des genres observés dans l'écriture SMS* ». Certains SMS font recours aux

abréviations, aux emprunts, aux mots phoniques, aux rebus typographiques, onomatopées etc. pour construire son originalité. Ainsi nous avons donc :

❖ **l'hétérogénéité sur le plan phonétique** : l'hétérogénéité se caractérise ici au niveau de la prononciation des mots lors de la reproduction. Car l'usage du son représente le mot. En d'autres termes, la production d'un mot est matérialisée par le son au moment de la prononciation. **Exemple** : foto = photo ; fisik = physique ; kayié = cahier

❖ **les abréviations** : vu les contraintes spatio-temporelles, les usagers font souvent recours aux abréviations. **Exemple** : Done mw tn fone = Donne- moi ton téléphone.

Bsr grd frèr = bonsoir grand-frère ; j v1 d la fac letr = je viens de la faculté des lettres.

Dc = donc ; ds = dans ; pr = pour

❖ **les emprunts** : ils consistent à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue. Point de vue qui est soutenu par Michel Arrivé et alii (1986), définissent l'emprunt comme : « *un processus par lequel s'enrichit l'inventaire des éléments essentiellement lexicaux d'une langue* ».

De ce fait le SMS fait recours aussi aux emprunts. C'est la raison pour laquelle dans certains SMS nous verrons des mots empruntés à l'anglais, du camfranglais et voire du latin.

Exemples 1 : *jiré o school today parckon a programé lè exams. Tw mm u know k go o school pr mw c pluk le fouè.* Pour dire ceci : j'irai à l'école aujourd'hui parce qu'on a programmé les examens. Toi même tu sais qu'aller à l'école pour moi c'est plus que le fouet.

Dans ce SMS, on remarque les mots anglais comme school ; go ; today ; know.

Exemples 2 : *G vu tn pater c mat1= j'ai vu ton papa ce matin.* L'emprunt du mot *pater* au latin.

❖ **Les rébus typographiques** : **Exemple** : "*2m1 mat1 Cra 1jr Ereu pr 18 kr il ira en 1d*" pour dire « demain matin sera un jour heureux pour lui car, il ira en Inde.

❖ **Les onomatopées** : **Exemple** : *ékieeeeeeee !!!*

❖ **La liaison** : Exemples : *lèzwazo "les oiseaux" ; dezotr "deux autres"*

Toutefois, force est de constater tout au long de cette analyse que l'écriture électronique, non seulement ne respecte pas la norme mais, fait preuve d'une créativité de forme linguistique, syntaxique et d'adaptation morphologique. D'où une légèreté langagière.

Le présent chapitre a été réservé à l'influence du langage électronique ou de l'écriture électronique sur l'orthographe des mots. Il en ressort que l'écriture électronique a été développé par les usagers des NTIC et par définition c'est un type message de données désignant l'information créée, envoyée, reçue ou sauvegardée par des moyens électroniques,

optiques ou analogues par le biais de certains équipements tels que l'ordinateur, le téléphone portable, tablettes selon Muhammad Ggamil Khalaf Alla.

En outre, c'est une langue qui sert de prétexte pour débarrasser la langue française du corset de la norme, disent Aurélia Dejongd et Grimm-Crobat. Bien plus, les origines, les caractéristiques et les supports de transmission de cette nouvelle écriture ont été présentées tout au long de notre travail. Nous avons donc les blogs, les tchats, les MMS et SMS. Par la suite, nous avons présenté les particularités de l'écriture ou langage électronique. Pour mieux comprendre les critères linguistiques du langage électronique, nous avons procédé par l'analyse d'un support : le SMS en tant que modèle de communication en faisant appel au schéma de la communication selon Roman Jakobson, puis en appliquant les lois du discours d'Oswald Ducrot. Bien que prisé par une communauté importante pour la plupart constituée des jeunes, le langage électronique ne peut être classé au rang d'une langue. Car c'est une écriture contextuelle qui varie en fonctions des régions, qui se pratique entre locuteurs qui se connaissent et dans un cadre bien déterminée. Bien plus il n'est pas perceptible à l'oral bien qu'écrit en ceci qu'une langue se décrit par son caractère scriptural et oral. Pour terminer, l'écriture électronique n'a pas une forme fixe, voire une écriture fixe. Il varie au gré des circonstances. De ce fait, il est impossible de faire d'elle une écriture à part entière. Malgré que nos jours elle semble empiéter la norme de l'orthographe française.

Au terme de cette partie, il convient de rappeler qu'il était question des présupposés théoriques de l'orthographe française et de la généralité des NTIC ainsi que le langage électronique. Il en ressort donc que l'orthographe française tire ses origines de l'antiquité gréco-latine et s'avère être une langue complexe de part son historique et ses multiples règles et exceptions. Quant aux NTIC à leurs finalités, c'est un ensemble d'équipements informatiques permettant de communiquer par voie électronique. Elles ont pris leur envol grâce aux circuits imprimés des constructeurs d'informatique décentralisés innovant rapidement : il s'agit de la télévision, internet, Mintel. Le langage électronique quant à lui prend corps par le biais des NTIC et peut souscrire aux exigences de l'analyse sociolinguistique. Il est donc un fait social. Au vu de cette partie théorique, il s'avère que le langage électronique a une influence négative sur la pratique de l'orthographe chez les élèves. Mais pour avoir une confirmation totale de cette influence, il nous incombe de toucher du doigt les réalités de ce problème qui ne cesse d'inquiéter les éducateurs.

DEUXIÈME PARTIE: CADRE PRATIQUE

CHAPITRE IV : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE ET PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Après exploration du cadre théorique dans la partie précédente, le présent travail demande un versant beaucoup plus pratique pour acquérir davantage sa scientificité. Fondé sur un constat, le point essentiel de cette recherche repose sur les faits concrets et justifiés. Quelle est l'indice tangible des déclarations faites au niveau de l'émission du problème et des principales hypothèses par rapport à l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique ? Comment avons-nous fait le constat d'une problématique pareille ? par quel moyen ? Quels sont les résultats obtenus ? Telles sont les questions qui vont orienter notre travail tout au long de ce chapitre. Ainsi, il sera question de présenter la méthodologie de l'étude et les résultats obtenus en y ressortant également les éléments d'analyse.

IV.1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Nous pouvons définir la méthodologie comme étant l'ensemble des démarches, des règles, des méthodes et techniques utilisées pour mener à bien une recherche. À cet effet, nous décrirons la démarche entreprise pour l'obtention des données relatives à notre travail et nous évoquerons les méthodes utilisées pour la vérification des hypothèses de recherche.

IV.1.1. La nature de l'étude

Pour mener à bien ce travail, nous avons opté pour une étude de type exploratoire. Vu que nous sommes en didactique et que ses objectifs sont liés au système d'enseignement/apprentissage, notamment de l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique. L'environnement d'étude est constitué des lycées et du second cycle. Notre étude sera basée sur des enquêtes menées auprès des apprenants, des enseignants, pour vérifier si effectivement il y a une influence de l'écriture électronique sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire.

IV.1.2. La population cible

La population cible ici renvoie à un ensemble d'individus susceptibles dans le cadre d'une enquête, de procurer des informations tangibles capables d'élucider voire renforcer les données du chercheur dans sa quête. La population cible de notre étude est constituée des

enseignants de français du lycée de Biyem-assi et des élèves de premières scientifique et littéraire dudit lycée.

Tableau 1 : répartition des élèves par classe

Classes	Effectifs des élèves
1 ^{ère} A4 all 3	92
1 ^{ère} A4 esp 5	118
1 ^{ère} C 1	88
Total	298

***Source** : rapport de la rentrée scolaire 2015/2016 du lycée de Biyem-assi*

IV.1.3. Echantillon et technique d'échantillonnage

Dans le cadre de notre étude, notre échantillon est constitué de 31 enseignants de français et 298 élèves. Pour obtenir cet échantillon, nous avons procédé par la technique d'échantillonnage qui s'effectue à la suite d'un tirage au sort de telle sorte que tous les éléments de population cible soient représentés.

IV.1.4. Instrument de collecte des données

C'est le moyen par lequel le chercheur passe pour collecter les données, pour obtenir les preuves d'existence du problème qu'il soulève et qu'il envisage résoudre. Comme tout travail de recherche qui se veut scientifique, la démarche adoptée à une telle approche se conforme à des différentes étapes telles que observer, vérifier et confirmer l'existence du problème et de ses sources afin d'émettre des éventuelles solutions. Dans notre étude nous avons retenu deux instruments de collecte des données. Il s'agit des questionnaires et de l'observation proprement dite.

IV.1.5. Validation de l'instrument de collecte des données

Dans le but d'observer si les questionnaires préétablis peuvent être accessibles et compréhensifs par la population cible, nous avons soumis ces questionnaires à 8 enseignants et 13 élèves de la première A4. De cette pré enquête, nous n'avons pas éliminé une question car toutes se sont avérées faciles à répondre autant pour les enseignants que les apprenants.

Les résultats obtenus nous ont permis de dire que ces élèves sont à l'ère des nouvelles technologies. La plupart visite les réseaux sociaux et communique plus par SMS via un ordinateur ou un téléphone. D'où les résultats fiables, valides et fidèles peuvent être recueillis auprès des élèves dudit lycée.

IV.1.6.Elaboration du questionnaire

Pour M .Grawitz (1993:501) le questionnaire est : « un moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquête (d'une part et d'autre part, entre l'enquêteur et l'enquêté). Il comporte une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquête des informations».

Le nôtre s'adresse aux enseignants et aux apprenants qui sont en fait les partenaires privilégiés et directs du processus enseignements/apprentissage. Les uns sont ce qu'on peut qualifier dans le cadre de cette étude les « médiateurs » entre savoir-savants et apprenants qui, eux, en sont des « bénéficiaires », non sans participer à leur construction. Le premier questionnaire est dressé à l'endroit des enseignants qui, de par leur statut, nous semblent assez bien placés pour percevoir le problème relatif à l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe standard en milieu scolaire. Nous avons dans un second plan interrogé les apprenants dans le but de leur faire ressortir la manière dont ils vivent la situation décrite et décriée ou alors comment ils assument les conséquences de ce phénomène.

Pour la formulation de différentes questions, la méthode employée est mixte ; dans la mesure où nous y avons les questions fermées, les questions à choix multiples, les questions ouvertes.

IV.1.7. Le questionnaire des enseignants

Formulé à l'endroit des acteurs de l'enseignement, ce questionnaire se doit de respecter certaines étapes de notre travail et être en pairs avec des objectifs visés.

A priori, il se fonde sur les points essentiels de la recherche à savoir l'influence des NTIC particulièrement du langage électronique sur la pratique de l'orthographe française en milieu scolaire d'une part et les facteurs qui favoriseraient cette écriture électronique. D'autre part, il interpelle d'autres aspects de la langue française étroitement liés aux deux premiers points. Ainsi, on y identifie les indices visant à faire ressortir les interférences du langage électronique sur le français standard mais également de donner leur point de vu de la dite langue. Après identification anonyme de l'enquête, nos questions s'intéressent à la qualité de l'orthographe des apprenants, de l'idée qu'ils se font de l'orthographe française et du comportement des élèves en classe de langue. C'est à partir de ces points focaux que nous avons établi 12 questions mixtes dont le formulaire se trouve en annexe.

IV.1.8. Le questionnaire des apprenants

En étroite harmonie avec les objectifs et les intérêts du thème de recherche, il est à l'image de celui des enseignants. L'apprenant en plus d'être au centre de toute formation, il est le véritable objet. En vue de mieux appréhender le phénomène que nous étudions, il a été important à ce niveau de chercher à savoir comment les élèves vivent cette situation. En d'autres termes montrer la situation linguistique de ces derniers.

IV.1.9. Observation directe

Cette étape de la recherche consiste à observer de façon objective sans émotion personnelle le phénomène qu'on s'est proposé d'analyser et de décrire. Au cours de notre étude, nous avons observé les copies des apprenants lors des évaluations, ce qui nous a permis de relever les fautes et écarts liés à l'usage des NTIC particulièrement de la nouvelle écriture électronique. Notre investigation a été statué sur trois principaux objectifs comme le suggère Galisson et De Coste :

- vérifier une hypothèse;
- découvrir une solution à un problème ;
- recenser et interpréter méthodiquement un ensemble de témoignages susceptibles de répondre à un objectif précis.

Dans le cadre de notre étude, la technique de l'observation directe a été la correction des copies des élèves lors des évaluations afin de vérifier si les élèves transposent ou non l'écriture électronique dans leurs copies.

IV.1.10. Procédure de la collecte des données

Pour permettre la vérification des hypothèses, la collecte des données est indispensable. Pour collecter les données dans le cadre de notre travail, nous avons distribué les questionnaires aux enseignants et aux élèves. Compte tenu de l'indisponibilité de certains enseignants nous n'avons pu distribuer que 27 questionnaires et nous les avons tous récupérés d'où une récupération de 100%. De même au niveau des apprenants, certains étaient absents et retissant ce qui fait que nous avons plutôt distribué 275 exemplaires de questionnaires et, nous les avons également tous récupérés ce qui nous a aussi valu une récupération à 100%.

IV.1.11. La technique de dépouillement des données

La technique de dépouillement des réponses aux questionnaires s'est faite manuellement. Mais avec l'application de la formule suivant :

$$\% = n \times 100/N$$

%= pourcentage ; **n** = nombre de personne partageant la même idée sur le même problème ;
N= nombre total d'individus interrogés.

IV.1.12.Objectifs de l'enquête

L'enquête menée auprès des enseignants et élèves du lycée de Biyem-assi avait pour objectif d'évaluer l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique. Il était question de faire le constat sur le terrain avant de proposer d'éventuelles solutions.

IV.2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSES

IV.2.1.Résultats des questionnaires des enseignants

Etant la population cible, le corps enseignant est mieux placé pour nous éclairer sur l'influence négative des NTIC sur la pratique du français en milieu scolaire : cas de l'orthographe. La réflexion suivra l'ordre des questionnaires.

Question 1 : comment se comportent les élèves pendant le cours de français ?

La première question consiste déjà à voir si les élèves sont intéressés par cette discipline.

Tableau 2 : Attitude des élèves au cours de français

Question	Réponses	Effectifs	%pourcentage
Comment se comportent les élèves pendant le cours de français ?	Intéressés	8	29,63
	Désintéressés	19	70,37
Totaux		27	100%

Le tableau ci-dessus nous révèle que 29,63% des enseignants disent que les élèves s'intéressent au cours de français par rapport à leur participation. Et 70,37% déclarent que contrairement aux autres élèves, ils ne s'y intéressent point car ils sont passifs et très distraits.

Question 2 : sont-ils assidus au cours de français ?

Cette question permet de déterminer si au moins les élèves assistent au cours de français.

Tableau 3 : Assiduité des élèves au cours de français

Question	Réponses	Effectif	%pourcentage
Les élèves sont-ils assidus au cours de français	Pas du tout	4	14,81
	Tout le temps	17	62,96
	Quelques fois	6	22,23
Totaux		27	100%

À partir de ce tableau, nous pouvons déterminer la régularité des élèves au cours de français. Sur ce, 14,81% des enseignants déclarent que les élèves sont peu assidus au cours de

français ; 62,96% des enseignants penchent pour une présence fréquente au cours, et pour finir 22,23% répondent par une présence périodique au cours de français.

Question 3 : Que pensez-vous de l'orthographe ?

Cette question permet d'avoir le point de vu des enseignants sur l'orthographe

Tableau 4 : Appréciation de l'orthographe française

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Que pensez-vous de l'orthographe ?	simple	2	7,41
	accessible	5	18,52
	complexe	20	74,07
Totaux		27	100%

Les résultats visibles dans le tableau ci-dessus sont assez claire car, ils laissent entrevoir la principale difficulté de l'orthographe : sa complexité. 74,07% des enseignants pensent que l'orthographe française est complexe. D'autre part, 7,41% trouvent qu'elle est simple et 18,52% disent qu'elle est pourtant accessible.

Question 4 : que pensez-vous du niveau d'orthographe chez les élèves ?

L'intention que dégage cette question est d'avoir le point de vue des enseignants sur le niveau de l'élève en orthographe.

Tableau 5 : Niveau des élèves en orthographe

Questions	réponses	effectifs	% pourcentage
Que pensez-vous du niveau d'orthographe chez les élèves ?	Bon	2	7,41
	Mauvais	21	77,78
	passable	4	14,81
Totaux		27	100%

À l'issue de ce tableau, nous pouvons constater que 7,41% seulement des enseignants affirment que les élèves sont performants en orthographe, tandis que plus de la moitié du corps d'enseignant interrogés à savoir 77,78% pensent que le niveau des élèves en orthographe est très mauvais. 14,81% prétendent que le niveau des apprenants reste passable.

Question 5 : quelles peuvent êtres les causes de la non maitrise de l'orthographe chez les élèves ?ou la baisse de la performance des élèves en orthographe ?

Cette question vise à déterminer les causes de la médiocrité des élèves en orthographe.

Tableau 6 : les facteurs de la médiocrité des élèves en orthographe

Questions	Réponses	effectifs	% pourcentage
Quelles peuvent être les causes de la non-maîtrise de l'orthographe chez les élèves ? ou la baisse de la performance des élèves en orthographe ?	Refus d'étudier	1	3,70
	SMS fantaisistes	18	66,67
	Réseaux sociaux	8	29,63
Totaux		27	100%

À travers ce tableau, 3,70% des enseignants nous font comprendre que la baisse des performances des élèves en orthographe est due au refus d'étudier, 66,67% disent que c'est à cause de l'utilisation des SMS fantaisistes qui d'ailleurs occupe la plus grande partie de leurs temps. 29,63% déclarent que c'est à cause des réseaux sociaux

Question 6 : Avez-vous déjà entendu parler du langage électronique ou de l'écriture électronique ?

Ici, nous voulons avoir les avis des enseignants sur l'existence de l'écriture électronique.

Tableau 7 : connaissance de l'écriture électronique par les enseignants.

Questions	réponses	effectifs	% pourcentage
Avez-vous déjà entendu parler du langage électronique ou de l'écriture électronique ?	Non	00	00
	Oui	27	100
Totaux		27	100%

Les résultats de ce tableau révèlent que tous les enseignants ont déjà entendu parler de l'écriture électronique.

Question 7 : pourquoi les apprenants utilisent-ils l'écriture électronique ?

Tableau 8 : les raisons pour lesquelles les apprenants utilisent le langage électronique

Questions	Réponses	effectifs	% pourcentage
pourquoi les apprenants utilisent-ils l'écriture électronique ?	Paresse	4	14,82
	Economie	11	40,74
	Ignorance	12	44,44
Totaux		27	100%

Selon ce tableau, 14,82% des enseignants pensent que l'usage de l'écriture électronique est dû à la paresse ; 40,74% estiment que c'est le fruit de l'économie et 44,44% déclarent que c'est par ignorance que les élèves utilisent l'écriture électronique.

Question 8 : Avez-vous déjà rencontré cette écriture dans les copies des apprenants lors d'une correction ?

A partir de cette question, nous pouvons vérifier si l'écriture électronique est présente dans les copies des élèves.

Tableau 9 : Présence de l'écriture électronique dans les copies des élèves.

Questions	réponses	effectifs	% pourcentage
Avez-vous déjà rencontré cette écriture dans les copies des apprenants lors d'une correction ?	Non	2	7,41
	Oui	25	92,59
Totaux		27	100%

92,59% des enseignants affirment avoir déjà rencontré les écrits électroniques dans les copies des enfants et 7,41% disent n'avoir pas encore trouvé cette écriture électronique dans les copies.

Question 9 : A quelle fréquence peut-on les avoir dans les copies ?

Cette question est en quelque sorte la suite de la précédente. Ici, il est question d'obtenir la fréquence d'interférence de l'écriture électronique dans les copies.

Tableau 10 : fréquence d'interférence de l'écriture électronique dans les copies

Questions	réponses	Effectifs	% pourcentage
A quelle fréquence peut-on les avoir dans les copies ?	Fréquemment	22	81,48
	Par moment	3	11,11
	Jamais	2	7,41
Totaux		27	100%

Au vue des résultats que nous révèle le tableau ci-dessus, la fréquence de l'écriture électronique est très fréquente dans la production écrite des apprenants. A cet effet, 81,48% des enseignants affirment qu'ils rencontrent constamment ce type de fautes, 11,11% quelques fois et 7,41% disent jamais retrouvé dans les copies.

Question 10 : comment l'écriture électronique influence dans la pratique d'orthographe chez les élèves ?

Le but visé ici est de mesurer le degré d'influence de l'écriture électronique ou du langage électronique sur la pratique de l'orthographe française.

Tableau 11 : type d'influence du langage électronique sur la pratique de l'orthographe chez les apprenants.

Questions	réponses	effectifs	% pourcentage
comment l'écriture électronique influence dans la pratique d'orthographe chez les élèves ?	Négativement	27	100
	Positivement	00	00
Totaux		27	100%

Nous constatons que le tableau nous informe que l'écriture électronique influence négativement sur la pratique de l'orthographe.

Question 12 : quels sont les moyens qu'il faut entreprendre pour amener les apprenants à s'intéresser à l'orthographe standard ?

Cette question consiste à trouver les éventuelles solutions pour amener les élèves à s'intéresser à l'orthographe standard.

Tableau 12: Quelques solutions pour amener les élèves à s'intéresser à l'orthographe française.

Questions	Réponses	effectifs	% pourcentage
quels sont les moyens qu'il faut entreprendre pour amener les apprenants à s'intéresser à l'orthographe standard ?	Revisiter et reformer l'orthographe	7	25,92
	Attirer l'attention des élèves sur les dégâts que peuvent causer l'écriture électronique	10	37,04
	Prôner la lecture	10	37,04
Totaux		27	100%

Les résultats de ce tableau nous présente ceci : 25,92% d'enseignants suggèrent qu'il faut revisiter et reformer l'orthographe française pour faciliter l'acquisition chez les élèves, 37,04% proposent une sensibilisation des apprenants sur les méfaits de cette nouvelle façon d'écrire ; également 37,04% d'enseignants disent qu'il faut prôner la pratique de la lecture pour amener les élèves à s'intéresser à l'orthographe afin d'améliorer de même leurs performances.

Voilà recensé les résultats recueillis auprès du corps enseignant de français. Qu'en est-il des réponses à questions posées aux apprenants ?

IV.2.2. Résultats du questionnaire des apprenants

Cette partie de notre travail consiste également à regrouper les résultats recueillis auprès des apprenants tout comme nous l'avons fait avec le personnel enseignants. Sur ce, chaque questions concours à la construction de vérification des hypothèses.

Question 1 : possédez-vous les outils modernes de communication et d'information ?

Ici, nous voulons savoir si les apprenants possèdent les outils modernes de la communication.

Tableau 13 : Possession de l'outil de communication moderne

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Possédez-vous les outils modernes de communication et d'information ?	Oui	275	100
	Non	00	00
Totaux		275	100%

Les statistiques que nous dévoile ce tableau montrent que tous les apprenants possèdent les outils modernes de communication.

Question 2 : Quels outils de communication possédez-vous ?

Tableau 14 : outil de communication utilisé

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Quels sont les outils de communication que vous utilisez ?	Ordinateur	35	12,73
	Téléphone mobil	135	49,09
	Les deux	100	36,37
	Aucun	5	1,9
Totaux		275	100%

Au regard de ce tableau, 12,73% des apprenants utilisent l'ordinateur ; 49,09% affirment utiliser le téléphone mobil, 36,37% possèdent les deux et 1,9% apprenants déclarent ne rien avoir des deux appareils.

Question 3 : Savez vous utiliser internet ?

Cette question vise à connaître si les apprenants savent naviguer sur internet.

Tableau 15 : Degré de la maitrise de l'internet

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Savez-vous utiliser internet ?	Oui	275	100
	Non	00	00
Totaux		275	100%

Comme nous pouvons le constater, le tableau nous informe que tous savent naviguer sur internet.

Question 4 : A quelle fin utilisez-vous internet ?

Cette question vise à savoir pourquoi les élèves utilisent internet.

Tableau 16 : raison pour lesquelles les apprenants naviguent sur internet

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
À quelle fin utilisez-vous internet ?	Recherche des documents	27	9,9
	Téléchargement des vidéos	90	32,73
	Les rencontres	158	57,45
Totaux		275	100%

Les résultats de ce tableau révèlent que 9,9% des apprenants utilisent le net pour les recherches, 32,73% utilisent d'internet pour le téléchargement des vidéos et autres et 57,45% naviguent sur internet afin de rencontrer de nouvelles personnes pour une éventuelle relation.

Question 5 : communiquez-vous par SMS, mail, et par tchat ?

Nous voulons ici savoir si les apprenants connaissent ces modes de communication

Tableau 17 : usage de l'écriture électronique, d'un courrier électronique

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Communiquez-vous par SMS, mail, et par tchat ?	Oui	272	98,91
	Non	3	1,10
Totaux		275	100%

Une fois de plus les résultats révèlent que la quasi-totalité des apprenants savent ce qu'est un courrier électronique ou un SMS dans la mesure où ils ont déjà eu à faire usage plus d'une fois dans leurs communications.

Question 6 : préférez-vous les SMS aux appels ? Pourquoi ?

Tableau 18 : mode de communication préféré

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Préférez-vous les SMS aux appels ? Pourquoi?	Oui	253	92
	Non	22	8
Totaux		275	100%

Pourquoi?

Tableau 19 : Justification du choix du mode de communication

Réponse	Justifications	Effectifs	% pourcentage
Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Rapide • Moins cher • Discret 	253	92
Non	<ul style="list-style-type: none"> • S'assure qu'on ne s'est pas trompé de destinataire • Garantit aussi la sécurité 	22	8
Totaux		275	100%

À partir de ces tableaux, nous pouvons comprendre que les SMS sont plus prisés par les jeunes apprenants par rapport aux appels. À cet effet 92% préfèrent les SMS parce que moins chers rapides et discrets tandis que 8% des apprenants préfèrent les appels pour se rassurer qu'ils ne se sont pas trompés de destinataire d'une part et d'autre part ils garantissent la sécurité.

Questions 7 : quels langages utilisez-vous dans vos messages ?

Étant donné que dans la question précédente les apprenants préfèrent communiquer par SMS, cette question vise à montrer le type de langage employé dans ces messages.

Tableau 20 : Types de langages utilisés dans les messages

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
Quels langages utilisez-vous dans vos messages ?	Français standard	14	5,10
	langage électronique	261	94,90
Totaux		275	100%

Il ressort de ce tableau que 94,90% des apprenants utilisent le langage électronique et seulement 5,10% restent fidèle au français standard.

Question 8 : combien de fois par jour rédigez-vous des SMS ?

Tableau 21 : fréquence d'émission des SMS

Questions	Réponses	Effectifs	% pourcentage
combien de fois par jour rédigez-vous des SMS ?	Plusieurs fois/jour	263	95,64
	Jamais	2	0,73
	Une fois/jour	10	3,63
Totaux		275	100%

95,64% des apprenants émettent les SMS plus d'une fois par jour ; 0,73% ne le font jamais ; 3,63% envoient les SMS une seule fois par jour.

Question 9 : avez- vous de façon inconsciente introduit dans vos devoirs de littérature ou tous autres devoirs le langage électronique ?

Tableau 22 : Introduction de l'écriture électronique dans les copies

Questions	Réponses	Effectifs	% Pourcentage
Avez- vous de façon inconsciente introduit dans vos devoirs de littératures ou tous autres devoirs le langage électronique ?	fréquemment	178	64,73
	Jamais	17	6,18
	Par moment	80	29,09
Totaux		275	100%

Ce tableau nous informe qu'au cours de la rédaction d'un devoir, 64,73% des apprenants introduisent de façon inconsciente l'écriture électronique dans leurs copies. Tandis que d'autres le font constamment tel est le cas de 29,09% des apprenants, d'autres ne font jamais cette erreur. Ils sont de 6,18%.

Question 10 : Assistez-vous régulièrement au cours de français ?

Cette question permet de vérifier l'assiduité des élèves à observer les cours de français.

Tableau 23 : assiduité des élèves au cours de français

Questions	Réponses	Effectifs	% Pourcentage
Assistez-vous régulièrement au cours de français ?	Oui	240	87,27
	Non	35	12,73
Totaux		275	100%

Selon ce tableau, nombreux sont les apprenants qui assistent au cours de français : 87,27%. D'un autre côté, certains affirment ne même pas assister au cours de français. Ils sont de 12,73%.

Question 11 : comment trouvez-vous les cours de langue ? Pourquoi ?

Nous voulons ici à partir de cette question déterminer le comportement des apprenants durant le cours de langue.

Tableau 24 : comportement des élèves pendant le cours de français.

Questions	Réponses	Effectifs	% Pourcentage
Comment trouvez-vous les cours de langue ? Pourquoi ?	Ennuyeux	117	42,55
	intéressant	158	57,45
Totaux		275	100%

42,55% des apprenants trouvent que le cours de langue est ennuyeux et 57,45% d'affirmer que le cours est intéressant.

Volet 2 : pourquoi ?

Tableau 25: justification du comportement des élèves au cours de langue.

Réponses	Justification	Effectifs	% Pourcentage
Ennuyeux	<ul style="list-style-type: none">• La langue n'est pas une épreuve au probatoire• C'est trop compliqué	117	42,55
intéressant	<ul style="list-style-type: none">• Les cours de langue permettent de corriger son style d'expression• Ils préparent à l'épreuve de langue et commentaire au baccalauréat	158	57,45
Totaux		275	100%

Ici, comme élément de justification, les apprenants qui trouvent que les cours de langue sont ennuyeux disent que c'est difficile et de surcroît ils ne sont pas interrogés en langue à l'examen de probatoire. Pour ceux qui trouvent intéressant les cours de langue, ils

disent que ces cours corrigent leur style d'expression et les préparent aux épreuves de langues au baccalauréat.

Question 12 : comment trouvez-vous l'orthographe française ?

Cette question permet de connaître ce que pensent les élèves de l'orthographe.

Tableau 26 : points de vue des apprenants sur l'orthographe française.

Questions	Réponses	Effectifs	% Pourcentage
Comment trouvez-vous l'orthographe française ?	Accessible	83	30,19
	Facile	67	24,36
	Complexe	125	45,45
Totaux		275	100%

De ces résultats obtenus, 45,45% des élèves disent de l'orthographe qu'elle est difficile, 30,19% déclarent qu'elle est accessible et 24,36% de dire qu'elle est facile.

Question 13 : pourquoi utilisez-vous l'écriture électronique ?

Tableau 27: cause d'utilisation de l'écriture électronique

Questions	Réponses	Effectifs	% Pourcentage
Pourquoi utilisez-vous l'écriture électronique ?	Facilité	148	53,82
	Economique	43	15,64
	Paresse	13	4,72
	Ignorance	71	25,82
Totaux		275	100%

Les raisons pour lesquelles les jeunes apprenants utilisent l'écriture électronique sont réparties dans le tableau ci-dessus par fréquence. Alors, 53,82% des apprenants interfèrent l'écriture électronique avec la norme parce qu'elle est facile ; 15,64% prétendent qu'elle est économique ; 4,72% l'utilisent par paresse d'écrire entièrement les mots et 25,82% le font par ignorance.

À l'issu de ces tableaux, nous avons constaté que les enquêtes menées auprès des enseignants (12 questions) et apprenants(13) épousent l'idée selon laquelle la pratique de l'orthographe en milieu scolaire se détériore de plus en plus et que l'écriture électronique interfère régulièrement dans les copies des élèves. Pour rendre notre enquête plus crédible ; il serait nécessaire de la compléter avec les résultats de l'observation.

IV.3. RÉSULTAT DE L'OBSERVATION

Ce sont des résultats observés au cours de la correction des copies. Dans ce cas, seul le chercheur doit observer les copies et en tirer des conclusions selon les besoins de son enquête. En effet, nous avons corrigé les copies des exercices de littérature des évaluations de fin de quatrième et cinquième séquence des classes de première A et C du lycée de Biyem-assi durant notre stage pratique. Pendant la correction de ces copies nous avons constaté que la plupart des élèves introduisaient l'écriture électronique dans leurs productions écrites. Quelques exemples des fautes récurrentes que nous avons retrouvées dans plusieurs copies :

- les troncations : "litt" → littérature
- la chute des "e" finaux : ell lav → elle lave ; éprouv → éprouve
- squelette consonantique : cpdt → cependant ; lgtps → longtemps
- les réductions de que en "k" : kelke → quelque ; banke → banque
- la simplification des mots : paragafe → paragraphe ; doné → donner ; souffrance → souffrance

Ces quelques fautes énumérées sont celles que les enfants, inconsciemment introduisent dans leurs devoirs de littérature.

Après avoir constaté l'existence du problème lié à l'influence de l'écriture électronique sur la pratique de l'orthographe chez les élèves, l'une des démarches à suivre était de recueillir autant d'informations auprès de ceux qui vivent la situation du langage électronique. C'est-à-dire les enseignants et les élèves. Mais alors, il fallait la toucher du doigt en procédant par la correction des copies. D'où la double nécessité de l'enquête et de l'observation. Il était question de présenter la méthodologie de l'étude d'une part, et d'autres part les résultats tels que générés par les enquêtes suivie de l'analyse. Bien qu'un travail de recherche se repose sur la méthode, les enquêtes et ses résultats, la plus importante est contenue dans l'interprétation que fait le chercheur.

CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET VALIDATIONS DES HYPOTHÈSES

Après le dépouillement et l'analyse des données recueillies, ce chapitre s'attèle à interpréter les différents résultats en vue d'envisager d'éventuelles solutions. Il ne suffit pas de faire une approche de la population cible par des questionnaires, mais de savoir interpréter les résultats issus de ces questions afin d'atteindre avec assurance les objectifs visés. Suite à la précédente étape relative à la révélation des résultats des enquêtes, il serait important de les confronter aux hypothèses émises au début de ce travail, dans le but de confirmer ou infirmer celle-ci. En bref, il sera question pour nous de savoir après interprétation si les résultats obtenus sont en accord avec les principales hypothèses.

V.1.INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Cette partie vise à regrouper les différents résultats obtenus par affinité dans le but de dégager les faits qui semblent permanents et pertinents les uns des autres. On notera entre autre les subversions orthographiques de l'écriture électronique qui auraient une influence négative sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire, l'assiduité de l'élève au cours de langue, le niveau des apprenants en orthographe et l'interférence de l'écriture électronique dans les copies des élèves en exercices littéraires, et pour terminer la complexité de l'orthographe française, bien que important dans la vie sociale de chaque individus.

V.1.1. Interprétation relative à l'usage et à la connaissance de l'écriture ou langage électronique

Bien que connue de tous c'est-à-dire par des enseignants et des apprenants, l'écriture électronique est utilisée plus d'une fois par jour lorsqu'il s'agit d'émettre les SMS, affirment certains apprenants de notre enquête. Cependant, il est fréquent de la rencontrer dans les copies des enfants lors des corrections. Certains enseignants pensent que c'est par ignorance qu'ils le font ou qu'ils usent de cette écriture. Car, ne sachant pas orthographier le mot en question, ils se cachent derrière cette nouvelle forme scripturale ignorant eux –mêmes qu'ils mettent en péril leur propre niveau en orthographe. D'autres estiment que c'est par facilité que les apprenants utilisent cette écriture électronique en ceci qu'elle a tendance à légitimer la paresse tout en automatisant l'erreur.

Bien plus, les apprenants avouent qu'ils utilisent l'écriture électronique par inadvertance dans leurs copies. Cela sous-tend qu'ils ont acquis des automatismes qui ne leur permettent plus de voir les mots mal orthographiés.

V.1.2. Interprétation relative au niveau des apprenants en orthographe

À partir des réponses aux questions au niveau de la maîtrise de l'orthographe par les élèves, presque la totalité de la population cible c'est-à-dire les enseignants et les apprenants conviennent que les productions écrites des apprenants sont très mauvaises. Autrement dit bourrées de fautes et des incorrections de style et de forme. Ce qui détermine que la notion d'orthographe correcte n'a pas encore été acquise et n'est pas la chose la mieux partagée chez ces derniers. En effet, la qualité de l'expression écrite ou la réception de l'orthographe par les apprenants a pris un coup avec le temps. Car, l'environnement où évolue l'enfant étant plurilingue ; l'avènement des NTIC et la préférence des jeunes de s'exprimer facilement à travers les jargons et d'autres parlers qui vont à l'encontre des normes orthographiques.

V.1.3. Interprétation relative au jugement de l'orthographe française

Selon les résultats des enquêtes, l'appréciation de l'orthographe fait une unanimité entre les enseignants et les élèves. La quasi-totalité trouve que l'orthographe française est complexe. Ce qui justifie d'une part les mauvaises performances des élèves en orthographe.

V.1.4. Interprétation relative à l'assiduité des élèves aux cours de la langue et leur comportement durant le cours

Les enseignants autant que les élèves affirment une présence fréquente aux cours de français. Mais il s'avère que cette présence semble n'être pas utile parce que pendant ces cours, les élèves sont passifs et trouvent le cours monotone. D'ailleurs Il n'existe pas d'épreuve de langue française au probatoire disent certains apprenants. Par conséquent ils ne sont pas intéressés déclarent certains enseignants de notre enquêtes.

V.1.5. Interprétation générale

De manière générale, il ressort des différentes interprétations que presque tous les élèves vivent à l'ère des NTIC. Que ce soit pour des fins ludiques ou pour communiquer, chacun trouve son compte dans l'usage des appareils électroniques. Force est de constater que l'usage de ces appareils ont fait naître une nouvelle forme scripturale : l'écriture électronique. Ceci étant, nous avons voulu à travers notre enquête, montrer que cette écriture met en péril l'orthographe française. Nous avons tiré quelques conclusions.

D'après les enseignants, le niveau de maîtrise de l'orthographe chez les élèves est très bas. Ils ne sont pas motivés à suivre les cours de langue, car ne les trouvent pas nécessaires, surtout qu'il n'y a pas d'épreuve de langue au probatoire. Par ailleurs, ces enseignants disent rencontrer les écritures électroniques dans les copies des exercices littéraires des élèves. Ce constat est déplorable dans la mesure où ces fautes sont fréquentes dans leurs productions écrites. Ainsi se pose la question de savoir si ces écarts et fautes sont dus à l'usage régulier de la nouvelle écriture ou alors la complexité de l'orthographe française. Après étude des fautes commises par les élèves, on peut se rendre à l'évidence que les raisons de cette incapacité sont partagées entre la complexité de l'orthographe française et usage régulier du langage électronique.

Le chapitre III de la première partie met en évidence un ensemble de procédés d'écriture électronique, faisant état des fautes retrouvées dans les copies des enfants. Nous constatons que ces fautes sont semblables aux procédés d'écriture du langage électronique. Ce qui est donc une preuve que l'écriture électronique ou du moins le langage électronique a une influence négative sur la pratique de l'orthographe correcte par les élèves. Il est à noter également que certaines fautes recensées relevaient des règles exceptions de la langue française.

En ce qui concerne les élèves, la plupart affirment qu'ils utilisent l'écriture électronique dans leurs copies par inadvertance. Contrairement à ce qu'on pense, qu'ils s'imprègnent des NTIC pour faire des recherches pouvant enrichir ou améliorer leurs exploits scolaires, ces élèves sont en contact permanent avec les NTIC pour d'autres fins : tchat et téléchargements. Par là, ils développent un certain automatisme de langage qu'il est difficile de contrôler. Ainsi, ils confondent constamment le contexte d'usage. Il convient dès lors de procéder à la validation de nos hypothèses.

V.2. VALIDATION DES HYPOTHÈSES

Au regard des résultats que nous avons obtenu de nos enquêtes, au regard des fautes que nous avons recensées lors des corrections des copies des élèves et vu l'interprétation y afférente, il convient de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses préalablement émis. Mais, pour y parvenir, rappelons d'abord ces hypothèses avant de procéder à la validation.

V.2.1. Rappel des hypothèses de recherches

Les hypothèses préalablement émis que nous avons proposées pour notre étude étaient les suivantes :

- **Hypothèse 1** : l'orthographe, bien qu'étant un outil de communication primordiale pour la réussite scolaire, sa non-acquisition par les élèves est d'une part due à sa complexité.
- **Hypothèse 2** : l'avènement des NTIC est l'une des principales causes de la faiblesse des élèves en français particulièrement en orthographe.
- **Hypothèse 3** : l'usage régulier du langage électronique ou écriture électronique met en péril l'acquisition de l'orthographe chez les élèves.

V.2.2.Validation des hypothèses

V.2.2.1.validation de l'hypothèse 1

La première hypothèse qui stipule que l'orthographe, bien qu'étant un outil de communication primordial pour la réussite scolaire, sa non-acquisition par les élèves est d'une part due à sa complexe. Nous avons parcouru l'histoire de l'orthographe française et avons perçu quelques pointes de sa complexité à travers ses origines, et certaine règles quelque peu contradictoires qui pourraient décourager les locuteurs.

En outre, les avis s'accordent sur la complexité de celle-ci. On comprend alors que, c'est dans le but de combler leur manquement lexical que les jeunes prennent en renfort les langues argotiques parmi lesquels le langage électronique. À cet effet, tout porte à croire que la langue française est elle même responsable de sa destruction. On peut donc conclure que la complexité de l'orthographe française influence négativement la pratique de l'orthographe en milieu scolaire. Cependant, certains ont encore le souci de l'orthographe correcte et trouvent donc qu'elle est accessible voir même facile.

Bien que le contexte d'usage soit différent et que certains sont assez vigilants et matures pour les confondre, nous pouvons affirmer que l'écriture électronique met en péril l'orthographe française car, elle détériore la qualité de l'expression écrite des apprenants.

V.2.2.2.Validation de l'hypothèse 2

La deuxième hypothèse mérite d'être validée. En effet, l'avènement des NTIC est l'une des principales causes de la faiblesse des élèves en français particulièrement en orthographe. Créées en vue de faciliter la communication, la transmission des messages et des informations, les NTIC sont la source de la création de cette nouvelle écriture électronique. Bien plus, elles sont créatrices des réseaux sociaux qui distraient les jeunes de nos jours et occupent la plus grande partie de leur temps. Force est de constater que les jeunes passent leur temps sur internet « à tchater » avec le monde virtuel, ce qui d'ailleurs les rendent encore

vulnérables car, au cours des échanges, ils utilisent des langages argotiques et particulièrement de l'écriture électronique. La plupart des jeunes qui emploient des NTIC affirment qu'au cours de leur échange entre locuteurs, ils utilisent plus l'écriture électronique. Ce qui entrave l'acquisition de l'orthographe et entraîne une baisse de niveau en orthographe chez ces derniers. Ainsi, nous pouvons dire que l'avènement des NTIC influencent négativement la l'acquisition de l'orthographe par les apprenants et entraine la baisse des performances des élèves.

V.2.2.3.Validation de l'hypothèse 3

L'usage de l'écriture électronique met en péril l'acquisition de l'orthographe chez les élèves. Cette hypothèse mérite également d'être validée. L'écriture électronique a été créée en vue de faciliter la communication et être loin des regards critiques et des préjugés de la norme. L'usage régulier de l'écriture électronique crée des automatismes chez les jeunes qui l'emploient constamment et inconsciemment en contexte formel. Certes, c'est un problème qui ne date pas d'aujourd'hui mais, avec l'avènement des NTIC et la re-création de cette nouvelle mode scripturale, l'orthographe française souffre de plus en plus à cause du niveau des erreurs commises par les apprenants qui a considérablement augmenté. Avec les fautes et écarts recensés au cours de la correction des copies des élèves, nous pouvons déduire que l'écriture électronique met en péril la pratique de l'orthographe chez les élèves, elle dégrade la qualité de l'expression écrite des apprenants. Cependant, il demeure aussi vrai que certains élèves sont assez conscients pour confondre les contextes d'utilisation des deux langues à savoir le français standard et le langage électronique.

Ce chapitre a été réservé à l'interprétation et à la validation des hypothèses. Il en ressort de l'interprétation que l'écriture électronique influence négativement la pratique de l'orthographe chez les élèves malgré quelques cas qui constituent l'exception. À partir de ces interprétations, nos hypothèses ont été confirmées. De ce fait, il nous semble judicieux de faire quelques suggestions qui pourront améliorer ce problème qui mène l'orthographe à la perte.

CHAPITRE VI: LES SUGGESTIONS

Après avoir constaté un problème qui risque d'entraîner les élèves dans la destruction de l'orthographe française, l'on ne saurait rester silencieux face à cette situation. Pour essayer d'apporter notre contribution à la renaissance de l'orthographe, nous ferons quelques suggestions qui, à notre sens trouvons importantes. Cependant, il convient d'abord de faire cas de l'avis des enseignants sur la question, ensuite faire des suggestions aux didacticiens et enfin interpellier les apprenants sur le phénomène.

VI.1. AVIS DES ENSEIGNANTS SUR LA QUESTION : COMMENT COMBATTRE L'INFLUENCE DE L'ÉCRITURE ÉLECTRONIQUE ?

Au cours de notre enquête, nous avons soumis aux enseignants de français une question de type ouvert qui leur offrait la possibilité de s'exprimer en toute liberté sur les résolutions des problèmes d'influence de l'écriture électronique sur la pratique de l'orthographe française.

Puisque nous sommes à l'ère des nouvelles technologies, les élèves seront toujours en contact avec le langage électronique. Alors, les enseignants ont proposé certaines solutions telles que:

- attirer l'attention des élèves sur cette écriture électronique en organisant, au sein des établissements, des tables rondes pour montrer le danger qu'ils courent en utilisant ce nouveau mode scriptural ;
- censurer les messages et mots mal orthographiés en demandant aux élèves responsables de cette faute de recopier la correction du mot mal orthographié plusieurs fois.

Exemple : l'élève Méka écrit: je **préfèr** un jus **d'orang**. En tant qu'enseignant, il faut relever les fautes (**préfèr ; orang**) de la phrase, les corriger (**préfère, orange**) et demander à l'élève de recopier sur un format ces mots déjà corrigés 50 fois. A partir de là, il s'efforcera à bien écrire les mots en toutes lettres et bien les orthographier la prochaine fois ;

- sensibiliser les médias et les entreprises sur le style et la qualité de leurs messages publicitaires en attirant leur attention sur les dangers que peuvent avoir leurs bandes annonces en milieu scolaire;

- exiger un langage normé pour faire passer une information en rectifiant la qualité d'expression au cours d'une interaction par exemple en situation classe ;

- accentuer le cours d'orthographe dès le premier cycle en faisant constamment des dictées.

- Enseigner l'orthographe avec comme corpus le SMS pour corriger les erreurs admises, pour recentrer l'usage par rapport à la norme.

VI.2. LES SUGGESTIONS FAITES AUX DIDACTICIENS

V.I.2.1. Suggestions à l'endroit du Ministère de l'enseignement secondaire

En tant que tutelle qui gère les enseignements secondaires, certaines décisions si ce n'est les plus importantes relèvent de son ressort de compétences, et peuvent de façon significative favoriser les conditions de travail tant chez les enseignants que chez les élèves. C'est dans cette optique que nous proposons que le quota horaire prévu pour l'enseignement de l'orthographe soit revu à la hausse, passant d'une heure à deux heures au premier cycle. Cette disposition donne la possibilité aux enseignants de passer une heure à manipuler, faire observer les erreurs, faire déduire les règles aux apprenants à travers un corpus au cours de la phase théorique et une autre heure à former leur réflexes à l'application des règles à travers les exercices durant la phase pratique.

En outre, nous souhaiterions que le Ministère de l'enseignement secondaire réintègre l'épreuve de dictée au second cycle, en vue d'améliorer le style d'expression des apprenants et aussi amener ces derniers à bien orthographier les mots. C'est ainsi que l'orthographe française se lèvera de sa chute. Sur un autre plan, des stages de recyclage pour les enseignants constituent un moyen efficace de mise et de remise à niveau pour un rendement meilleur. Ces stages permettront aussi d'améliorer les techniques d'enseignements afin de redonner vie au cours de langue.

Considérant que les NTIC, en l'occurrence l'Internet et le téléphone portable peuvent s'avérer dangereux pour l'éducation des élèves si jamais ces derniers ne sont guidés vers un usage responsable, raisonnable et une exploitation fructueuse, nous suggérons ce qui suit au Ministère de l'enseignement secondaire :

- former les enseignants, toutes disciplines confondues, à la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication en vue de leur permettre d'instruire à leur tour les élèves à travers leurs cours ou travaux pratiques destinés à exploiter uniquement les vastes ressources cognitives, pédagogiques et didactiques dont recèle le Web, délaissant sa facette ludique.

- mettre en réseaux et connecter les établissements scolaires à la Toile mondiale afin de donner l'opportunité aux apprenants de se familiariser avec le Net dont ils apprendront à exploiter à bon escient les atouts éducatifs et à éviter les dangers avérés et potentiels.

VI.2.2. Suggestions faites aux enseignants

En tant que éducateurs les plus proches des élèves, les enseignants ont un rôle très important à jouer en ce qui concerne l'acquisition de l'orthographe. Nous leurs suggérons de:

- chercher à instruire les élèves sur les bienfaits pédagogiques, cognitifs et culturels des NTIC tout en les mettant en garde contre leurs méfaits liés à leur exploitation irréfléchie qui pourrait s'avérer dangereuse pour leurs performances ;

- se cultiver et chercher à acquérir suffisamment de compétence dans la maîtrise des TICE en vue d'éviter d'être en déphasage avec l'évolution du monde et du renouvellement des méthodes et approches pédagogiques devant leur permettre de mieux guider ou sécuriser les apprenants à travers la « jungle technologique » qu'est l'Internet et ses dérivés ;

- encourager les apprenants à la lecture des œuvres et des documents rédigés dans un français correct ;

- mettre les apprenants en garde et les prévenir de l'influence néfaste de l'écriture électronique en organisant des débats, les conférences, les causeries éducatives en situation classe ;

- d'accentuer le cours d'orthographe en faisant des dictées quelque soit le cycle d'enseignement, en fonction du niveau;

- d'encourager l'autocorrection en classe pour y habituer les élèves. Car, si les élèves entre eux procèdent par l'autocorrection, ils pourront se rappeler chacun de leurs différentes erreurs et de les corriger tout seul. Cette exercice leur permet d'éviter les mêmes types de fautes parce que comme le dit si bien Piaget Jean (1936 : 50) « *on n'oublie pas vite ce qu'on a appris mais, on n'oublie guère ce qu'on a trouvé* ».

- D'organiser des pratiques d'interaction langagière au cours de langue, ce qui permettra la valorisation de l'expression orale et contribuera à éradiquer les langages argotiques.

VI.2.2. Suggestions aux parents d'élèves

Comme nous venons de cerner les effets négatifs et dépravant des NTIC sur les apprentissages scolaires et la personnalité des apprenants, nous proposons ce qui suit aux parents:

- la surveillance ou l'encadrement des enfants pour mieux canaliser leur consommation des données informatives véhiculées sur l'Internet souvent axées sur la violence et la sexualité.
- l'encouragement des enfants à ne naviguer sur le Net que pour chercher à se cultiver et acquérir des compétences pédagogiques et aptitudes scolaires et non pour s'adonner à des pratiques déviantes et anti-sociales.
- L'orientation des jeunes à considérer l'outil informatique (l'ordinateur fixe ou portable) non comme un écran destiné à visionner les vidéos et films peu instructifs, à effectuer divers jeux programmés, mais plutôt comme un fabuleux instrument personnel de travail, de recherche du savoir et de culture générale, sans oublier l'usage à bon escient des téléphones portables.

VI.2.3. Suggestion à l'endroit de l'intégration linguistique dans la didactique du français

Contrairement aux autres variations linguistiques qui présentent la langue telle qu'elle est utilisée en contexte, l'enseignement du français a été jusqu'ici rigide. Or, les programmes de langue et de littérature française au second cycle tel que définis par le MINESEC (1994 :3) stipulent que : « *l'enseignement du français doit à sa manière, aider l'adolescent à s'épanouir pleinement en tant que individu et tant que être social. En l'occurrence, elle visera à parfaire la maîtrise active et réfléchie de la langue contemporaine de ces niveaux et registres divers, en vue d'une expression claire et aisée orale et écrite* ». Dès lors, existe une sorte de contraste voire paradoxe.

Le langage électronique , considéré comme une variation des langues sous la pression de la nouvelle technologie et de la communication , la méthode que nous proposons est de faire comprendre ou du moins enseigner aux apprenants la variation linguistique qui existe dans l'écriture électronique en nous servant des SMS comme corpus, afin qu'ils perçoivent les différences qui les régissent de sorte qu'ils sachent quelle variété utiliser, dans quel contexte l'appliquer et pour quelle fonction. Il s'agit là donc d'éveiller les élèves à la variation

linguistique en adoptant une démarche descriptive du français que prescriptive. C'est dans ce sillage que Jean Marie Klinkenberg (2001 : 82) affirme que l'enseignement de la langue devrait :

Cesser de montrer la langue comme un édifice construit d'un seul bloc, mais, substituer à cette image celle d'un étal offrant des types linguistiques parmi les quels on ne saurait choisir au hasard[...] Montrer comment ces variations se répartissent selon les niveaux économiques, sociaux et culturels, comment elles peuvent ou non être adéquates à une situation donnée, comment elles jouent dans le mécanisme de la distinction.

L'écriture électronique est une réalité linguistique propre au contexte actuel. L'école académicienne devrait penser à notre avis de faire accroître le dictionnaire linguistique et stylistique afin de donner la possibilité aux élèves d'utiliser les variantes en fonction de la communication appropriées. Il est à noter que cette mesure ne supprime pas la norme déjà acquise mais une coexistence d'usage serait mieux adaptée à la nouvelle conception actuelle : plurilingues. Ceci étant, une amélioration des programmes de langue française est nécessaire.

VI.2.4. Suggestions faites aux élèves

Les élèves ne sont pas en reste dans la chaîne de remédiations du phénomène. En tant que maillon central du processus d'enseignement /apprentissage, ils se doivent d'une part de prendre conscience des fautes ou des erreurs qu'ils commettent en utilisant l'écriture électronique, d'autre part à prendre conscience des avantages que peuvent avoir les cours de langue dans leurs avenir et pour leur insertion social. Ceci étant, pour mieux assimiler l'orthographe française ou la pratiquer il faudrait qu'ils se réfèrent de temps en temps à la norme lors de la production des SMS et leurs exercices littéraires. Il est donc temps d'arrêter les langues argotiques car ils ne favorisent pas l'émergence de la langue standard chez les jeunes apprenants.

Bien plus, pour leur permettre de maîtriser l'orthographe française et de l'appliquer aussi bien dans le cadre scolaire que dans le cadre extrascolaire ils doivent s'exercer à bien écrire car, contrairement à l'idée que ces élèves se font, l'orthographe n'est pas un accessoire dans l'apprentissage de la langue mais, elle est l'une des pièces maîtresse. Une bonne acquisition de l'orthographe contribue à rendre leur expression correcte. Remplissant ainsi la priorité de la tutelle qui veut qu'un effort particulier soit porté sur la correction orthographique.

VI.3. LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

La complexité de l'orthographe est l'une des raisons pour laquelle la qualité de l'orthographe chez les élèves est très mauvaise. En effet, au cours de notre étude sur l'orthographe française, nous avons constaté à travers son histoire, qu'elle est saturée des règles et d'exceptions. Le langage électronique par le biais du SMS sur internet relève des vœux des partisans d'une orthographe simplifiée, sans contrainte en remplacement de la norme. Si on ne peut pas déstructurer l'orthographe, il serait mieux de simplifier les règles qui régissent de l'expression. En ceci que, certaines règles de l'orthographe constituent un blocus dans la facilité de l'expression écrite. Alors s'il ya reforme ou simplification de l'orthographe, l'écriture électronique n'aura plus raison d'être. Danielle Manesse et Daniel Cognis, André Chevrel proposent trois réformes :

La première consiste à généraliser la marque « s » du pluriel pour tous les noms et adjectifs qualificatifs qui ne terminent en « X, Z ». Exemples : Les pous

La deuxième reforme consiste à supprimer les lettres grecques c'est-à-dire le « h, » chaque fois qu'il est étymologique. Exemple : **th**ème ; **ch**œur ; et « y » également : **sy**stème ; cycle... et dans la même occasion remplacer le groupe « **ph** » par « **f** ». Exemple : **ph**ysique→fisique.

La troisième reforme consiste à supprimer les doubles consonnes qui ne servent pas dans la représentation phonétique. Exemple: *souffrir*→*soufrir*

Au terme de ce chapitre, il était question pour nous de proposer quelques solutions en vue de pallier le problème que subit l'orthographe française. Il en ressort que tous les acteurs l'enseignement sont directement ou non impliqués. Le destin de l'orthographe réside dans une synergie d'effort entre les enseignants, les élèves et l'Etat. À cet effet, toute activité menée en classe de français visera à faire accroître la maîtrise du français écrit tel quel : l'amélioration de l'orthographe, les connaissances en grammaire et l'enrichissement du vocabulaire.

Cette partie a été réservée au cadre pratique qui met en évidence tout notre travail de recherche. Après avoir donc constaté presque superficiellement l'existence d'un problème liée à l'usage du langage électronique par les apprenants, l'une des attitudes à adopter était de recueillir autant que possible, divers témoignages auprès de ceux qui sont au cœur de cette situation. Nous avons donc utilisé la technique du questionnaire et de l'observation directe (correction des copies) et dont nous avons présenté les résultats dans des tableaux. Avant d'en arriver, nous avons d'abord décrit la méthodologie de l'étude. Ensuite, nous avons procédé à l'interprétation et la validation des hypothèses, et enfin, nous avons bouclé avec les suggestions.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche est intitulé "l'influence négative des NTIC sur la pratique de l'orthographe en milieu scolaire : cas du langage électronique". Le présent travail de recherche qui tire à sa fin, nous a permis de mettre à nu le problème de l'influence négative du langage électronique sur la pratique de l'orthographe d'usage. Tout au long de notre analyse, nous avons mis en évidence l'influence de l'écriture électronique sur le français standard. Pour mieux comprendre le sujet, nous avons élaboré notre travail en deux grandes parties, constituées de trois chapitres chacune. Mais avant, nous tenons à rappeler le problème qui a provoqué cette recherche, la problématique qui a été dégagée, l'hypothèse générale émise en début d'analyse ainsi que les hypothèses secondaires de notre travail.

Nous sommes partis du constat selon lequel l'avènement des NTIC a fait naître un nouveau produit nommé l'écriture électronique. Cette écriture va à l'encontre de la norme française. Car n'ayant pas de règles statuées, ne respecte pas non plus les règles de la langue française. C'est à partir de ce problème, que nous avons formulé notre problématique en ces termes : le langage électronique ne constituent-elles pas une menace pour la pratique du français particulièrement de l'orthographe en milieu scolaire ? Cette problématique a donné naissance à des hypothèses dont l'hypothèse principale est : les NTIC via le langage électronique constituent une menace pour l'acquisition de l'orthographe chez les élèves.

Dans l'optique de garantir une nature scientifique à ce travail de recherche, les deux grandes parties que nous avons retenues ainsi que les différents chapitres qui les constituent s'articulent de manière cohérente. De ce fait, nous sommes partis d'une approche purement théorique des NTIC, passant par l'orthographe et le langage électronique pour aboutir à une enquête assortie d'une analyse et d'interprétations dont l'objectif est de rendre crédible le problème soulevé, et d'y apporter des solutions.

La première partie qui est le "cadre théorique" nous a permis d'installer les bases de notre analyse en nous approchant des recherches qui ont précédé le notre. Le premier chapitre de notre travail est intitulé "l'orthographe française". Dans ce chapitre, nous sommes parties de la définition de l'orthographe française pour aboutir à son rôle en milieu scolaire en passant par son historique.

Le deuxième chapitre de cette partie a pour titre Généralités sur les NTIC et leurs finalités. Ici, il a été question de les définir, de présenter son historique, ses avantages et ses inconvénients et la portée des NTIC dans le système éducatif.

Le troisième chapitre de cette partie a été dénommée "le langage électronique ou écriture électronique". Dans ce chapitre, nous avons défini le langage électronique, montré les procédés d'écriture, présenté les différentes fonctions et les caractéristiques du langage électronique.

La deuxième partie de notre travail a été consacré aux enquêtes, car c'était le meilleur moyen pour nous de nous rapprocher de très près du problème, afin d'émettre quelques solutions adéquates. Cette partie, nous l'avons intitulée : le cadre pratique

Le chapitre un de cette partie : méthodologie de l'étude et présentation des résultats. Ce chapitre constitue la pierre angulaire de notre travail. Après le constat superficiel de l'existence d'un problème lié à l'influence de l'écriture électronique sur la pratique d'orthographe, l'une des méthodes scientifique adoptée était de recueillir, des points de vue, des témoignages auprès de ceux qui vivent pleinement cette situation au quotidien à savoir les enseignants et les apprenants. Mais aussi, il fallait la vivre nous même en procédant à l'observation (correction) de quelques copies. Nous avons donc premièrement présenté la méthodologie de notre étude ainsi que les instruments d'analyse retenus pour mener les enquêtes qui se sont réalisées au lycée de Biyem-assi. Il est important de noter que la dite enquête s'est réalisée dans les classes de premières littéraires et scientifique pour des raisons précises. Relativement aux instructions d'analyse, nous nous sommes servis de l'enquête (un questionnaire pour les enseignants et un autre pour les apprenants) et de l'observation directe (correction des copies). Toujours dans ce chapitre, nous avons présenté objectivement les résultats tels que générés par les enquêtes en y associant les éléments d'analyse, afin de rendre aisé le dépouillement des résultats en question. L'observation quant à elle, était directe c'est dire qu'elle consistait à corriger à les copies d'évaluation des élèves.

Le chapitre deux "Interprétation des résultats et validation des hypothèses", tel a été le titre de ce chapitre. Au vu des résultats, il est évident qu'il est apparu que l'écriture électronique influence négativement la pratique de l'orthographe française chez les élèves. Car, il arrive fréquemment que les élèves introduisent l'écriture électronique dans leurs copies.

Enfin, le troisième et le dernier chapitre de notre deuxième partie a pour titre " les suggestions". Ici, il a été question de suggérer des solutions permettant de radier l'écriture électronique de la production écrite des élèves et surtout dans leurs copies. Au cours de ce chapitre conclusif, nous avons insisté sur des véritables enjeux de l'écriture électronique ainsi que sur quelques propositions didactiques visant à améliorer la qualité de l'orthographe chez les élèves.

On l'aura compris, toute activité en classe doit viser à la fois, l'amélioration des performances scolaires des apprenants et leur insertion dans la vie sociale à travers une participation conforme et réaliste, justifiée aux différents formes de débats constructifs aux émissions télévisés, radiodiffusées... , bref à toutes les activités relatives à la vie sociale.

En fin de compte, nous avons réalisé que de sérieux problèmes affectent notre environnement éducatif et que malgré cela, quelques solutions demeurent envisageables. Certes, nous sommes à l'ère des NTIC, cela suppose que, quoique nous fassions, les élèves seront toujours en contact avec les SMS. Il faut donc contextualiser les enseignements au gré des circonstances.

En ce qui concerne les hypothèses secondaires, elles ont toutes été validées. Car l'hypothèse secondaire n°1 stipulait que l'orthographe française, bien qu'elle soit un outil de communication primordial dans le milieu scolaire, voire vie sociale, sa non-acquisition est d'une part due à sa complexité. L'historique de l'orthographe française nous a permis de voir que la langue française n'est pas une langue accessible. En effet, la langue française est truffée de règles et des inadéquations grapho-phonétiques qui constituent une entrave à l'acquisition de l'orthographe française. La maîtrise de son orthographe requiert une certaine compétence. Nous nous remettons aux idées de **Nina Catach** qui pensent que : « l'écriture connaît certaines règles ou conventions qui en contrôlent l'usage ». En effet, Ces règles en général sont souples à l'oral, mais assez rigides à l'écrit, pour une meilleure compréhension des messages émis. Raison pour laquelle l'on doit toujours veiller au respect de la norme orthographique de la langue française, se servir des nouveaux parlers pour mettre davantage en évidence les contours et les atouts de la maîtrise de l'orthographe.

Bien plus, la non acquisition de l'orthographe est également due à l'usage régulier du langage électronique qui met en péril l'orthographe d'usage. L'analyse de nos questionnaires nous a permis de confirmer cette hypothèse.

L'hypothèse 2 a été validée. Elle stipulait ceci : l'avènement des NTIC est l'une des principales causes de la faiblesse des élèves en français particulièrement en orthographe. Les NTIC sont la source de la création de l'écriture électronique également créatrice des réseaux sociaux qui distraient les jeunes de nos jours et occupent la plus grande partie de leur temps, en ceci qu'ils passent leur temps sur internet « à tchater » avec le monde virtuel ce qui d'ailleurs les rend encore plus vulnérable. Ils utilisent du langage argotique plus précisément de l'écriture électronique. La plupart des jeunes qui utilisent des NTIC affirme qu'au cours de leur échange entre locuteurs, ils utilisent plus la nouvelle forme scripturale. Ce qui entrave la pratique ou du moins l'acquisition de l'orthographe chez ces derniers. Ainsi, nous pouvons

dire que les NTIC influencent négativement la pratique de l'orthographe par les apprenants et sont l'une des causes de la baisse de niveau des élèves en orthographe.

L'hypothèse secondaire n°3 a été également validée. Elle envisageait l'usage de l'écriture électronique met en péril l'acquisition de l'orthographe chez les élèves. Cela est dû à un usage régulier de celle-ci. Car les élèves avouent employer de façon inconsciente des termes relevant de cette forme scripturale dans leurs copies.

Nous pouvons dire que l'écriture électronique présente une créativité de forme linguistique, syntaxique et d'adaptation morphologique. Mais qui n'est toujours pas un langage « normé ». Ainsi chacun s'exprime comme il veut, en s'affranchissant des règles. C'est une forme d'expression qui sociabilise mais qui n'est pourtant pas encore comprise de tous, et qui n'est pas forcément plus facile à comprendre, notamment dans le jeu de prononciation des lettres. Ce sont les jeunes surtout en scolarisation qui l'utilisent le plus. Parfois sans s'en rendre compte, ils transposent leurs erreurs orthographiques des SMS sur leurs copies d'examens. Par conséquent, nous observons que les performances des élèves en langue française particulièrement en orthographe sont en baisse, ce qui nous amène à confirmer notre problématique. D'autre part, la non acquisition de l'orthographe chez les élèves est due à sa complexité car saturée des règles. Et c'est à cause de cette complication que les apprenants utilisent l'écriture électronique. Pour eux l'écriture électronique est très facile à la pratique. Le langage électronique constitue une menace pour la pratique de l'orthographe en milieu scolaire, à cause de son usage régulier par les apprenants qui, ne parviennent plus à bien orthographier les mots et à distinguer l'écriture traditionnelle de l'écriture électronique. Ce langage est de plus en plus présent, inquiète les acteurs de l'éducation et nous amène à se poser la question suivante : Le langage électronique va-t-il devenir la nouvelle langue française ?

REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anis, J.** (2001), *parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau*, éd. Le cherche-Midi.
- Anis, J.**(2002), « *communication électronique scripturale et formes langagières : chats et sms* » in *Actes de Quatrième Rencontre Réseaux Humains/Réseaux technologiques*, Université de Poitiers,.
- Arrivé M. et alii**,(1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris Flammarion,.
- Atéba Bilounga, A.**, *Impact du cyberlangage sur les performances en orthographe des élèves de première et terminale de Yaoundé, cas des élèves de Nkoldongo et Anguissa*, Mémoire DIPES II, inédit.
- Babic I.**, (2012), « *koi 2 9 ds ton phonee ?* » *Le langage électronique et sa possibilité d'influence sur l'orthographe des adolescents*, mémoire de maîtrise, université de Genève.
- Boussahel L.**, (2009), *Le lexique du "tchat" et la norme linguistique*, université de Ferhat Abbas Sétif.
- Carol De Feral**, « *Etudier le "Camfranglais" : recueil des données et transcription* », juillet 2005.
- Catach N. et Alii**, (1986 :P7).*L'orthographe française, traité théorique et pratique*, Paris, Nathan.
- Certa.P.**, (2001), *Le français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*, Paris, Balland/Jacob Duvernet.
- Christian B. et Xavier M.**, (1994), *La communication*, paris, Nathan.
- Cougnon L.A.**, (2010:397- 41), *Orthographe et langue dans le SMS*, Etudes de la linguistique appliquée (n° 160).
- Dejond,A.**, (2002), *La cyberlangue française*, Tournai, La Renaissance du livre.
- Dejond,A.**, (2006), *La cyberlangue*, Racine Bruxelles.
- Ducrot,O.** , (1972), *Dictionnaire encyclopédique science du langage*, Paris , seuil.
- Duneton C.**, (1999), *La mort du français*, Paris, Plon.
- Fairon,C.et al.**, (2006), *Le langage SMS. Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « faites don vos SMS à la science »*, *Presses universitaires de Louvain*, Louvain-la Neuve, Cahier du Central.

- Grimm-G.**, (2002), *Texte, les SMSistes réinventent la langue française ?* Latitude.
- Jaffre, J.P.**, (1992), *Didactiques de l'orthographe*, Paris, Hachette.
- Jakobson, R.**, (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Klinkenberg J.M.**, (2001), *la langue et le citoyen : pour une autre politique de la langue française*, Paris, PUF.
- M.Grawitz**, (1993 : 501), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- Maingueneau D.**, (2005 :47), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand-coolin.
- Marcellesi.J.B.**, (1971), « *langage* », no 23.
- Marcroccia M.**, (2000) « *Communication médiatisée par ordinateur* ». In *Les Emotion dans les interactions communicatives*, Lyon PUL.
- Michel A. et alii**, (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique et linguistique française*, Flammarion, paris.
- Ministère de l'éducation de nationale** (1994 :3), *Programme langue française et littérature au 2nd cycle*.
- Muhammad Ggamil K.**, (2002), *la valeur probante de la signature électronique*, mémoire de maîtrise, université de.
- Ngounou D.**, (2012), *Usage du cyberlangage sur les performances en orthographe des élèves de PC, G3, et de Tle G2-1 du lycée technique industriel et commercial de Yaoundé*, inédit.
- Ntsama Ndong.M.**, (2004), *Impact de l'écriture cybernétique sur les productions écrites de langue française des élèves du cycle d'orientation : cas des élèves du lycée général Leclerc et du lycée bilingue de Yaoundé*, mémoire de DI.P.E.S II, E.N.S. Yaoundé, inédit.
- Oswald D.**, (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, paris, seuil,
- Programme de langue et de littérature au second cycle de l'enseignement général et technique**, juin 1994.
- Pierozak, I.**, « *Les pratiques discursives des internautes* » in *le français moderne 2000*.
- Rachel P.**, (2000), « *Analyse linguistique assisté par ordinateur du courriel* » in *internet, communication en langue française*, Paris, Hermès.
- Roman J.**, (1963), *Essais de linguistique générale*, paris, Minuit.
- Tarde G.**, (1990 :15), *Les lois de l'imitation*, Paris PUF.
- Veronis J. et Alii.**, (2006), « *Le traitement des nouvelles formes de communication écrite* », *In compréhension automatique des langues et interactions*, Paris, Hermès science.
- Vettrano M. C. et Soulard**, (1998), *Les enjeux culturels d'internet*, Paris, Hachette.
- William Labov**, (1976 :47), *sociolinguistique*, Paris, Edition de Minuit.

SITOGRAPHIE

- **ANIS, J.**, Communication électronique scripturale et formes langagières, Conférences 2006 in <http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt-rhrt>.
- **Lexique du tchat**
www.prog-info.org/chat/irc.php
- **Rectifications orthographiques du français**
www.orthographe-recommandee.info/orth.htm
- **Klara Krautgartner**, techniques d'abréviation dans le webchat francophone,
<http://www.linguistik-online.de/1503/krautgartner.pdf>

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

« INFLUENCE DES NTIC SUR LA PRATIQUE DE L'ORTHOGRAPHE EN MILIEU SCOLAIRE : CAS DU LANGAGE ELECTRONIQUE »

1. *comment se comportent les élèves pendant le cours de français ?*

Intéressés

Désintéressés

2. *sont-ils assidu au cours de français ?*

Pas du tout

Tout le temps

Quelques fois

3. *Que pensez-vous de l'orthographe ?*

Simple

accessible

complexe

4. *que pensez-vous du niveau d'orthographe chez les élèves ?*

Bon

Mauvais

passable

5. *quelles peuvent être les causes de la non maîtrise de l'orthographe ?*

Refus d'étudier

SMS fantaisistes

Réseaux sociaux

6. *Avez-vous déjà entendu parler du langage électronique ou de l'écriture électronique ?*

Oui

Non

7. *pourquoi les apprenants utilisent-ils l'écriture électronique ?*

Paresse

Economie

ignorance

8. *Avez-vous déjà rencontré cette écriture dans les copies des apprenants lors d'une correction ?*

Oui

Non

9. *A quelle fréquence peut-on les avoirs dans les copies ?*

Fréquemment

Par moment

jamais

10. *comment l'écriture électronique influence sur la pratique d'orthographe chez les élèves ?*

Négativement

positivement

11. *pourquoi les apprenants utilisent-ils l'écriture électronique ?*

Paresse

Economie

ignorance

12. **Quelques solutions pour amener les élèves à s'intéresser à l'orthographe française.**

.....

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX APPRENANTS

« INFLUENCE DES NTIC SUR LA PRATIQUE DE L'ORTHOGRAPHE EN MILIEU SCOLAIRE : CAS DU LANGAGE ELECTRONIQUE »

Classe _____ Age _____ Sexe : F M

1. *possédez-vous les outils modernes de communication et d'information ?*
OUI NON

2. *Quels outils de communication possédez-vous ?*

Ordinateur Téléphone mobil Les deux Aucun

3. *Savez vous utiliser internet ?*

OUI NON

4. *A quelle fin utilisez-vous internet ?*

Recherche des documents Téléchargement des vidéos les rencontres

5. *communiquez-vous par SMS, mail, et par tchat ?*

OUI NON

6. *préférez-vous les SMS aux appels ?*

OUI NON

Justifiez.....
.....

7. *quels langages utilisez-vous dans vos messages ?*

Français standard langage électronique

8. *combien de fois par jour rédigez-vous des SMS ?*

Plusieurs fois/jour Jamais Une fois/jour

9. *avez- vous de façon inconsciente introduit dans vos devoirs de littératures ou tous autres devoirs le langage électronique ?*

Fréquemment Jamais Par moment

10. *Assistez-vous régulièrement au cours de français ?*

OUI NON

11. *comment trouvez-vous les cours de langue ?*

Intéressant ennuyeux

Justifiez.....
.....

12. *comment trouvez-vous l'orthographe française ?*

Accessible Facile Complexe

13. *pourquoi utilisez-vous l'écriture électronique ?*

Facilité Economique Paresse Ignorance

CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES ENTRE DEUX INTERNAUTES SUR
WHATSAPP

Conversation 1

Jane : slt

Marc : bjr

Jane : cmt tu vas ?

Marc : b1 et tw ?

Jane : Super ! tétai ier o church ?

Marc : yes

Jane : sto envw mw lè références bibliik please...

Conversation 2

Jj : cc

Lili : wiiiiiiii

Jj : té ché toa ?

Lili : chuipa là prkoi ?

Jj : je ve tn livr d maths

Lili : sorry !

QUELQUES EXPRESSIONS AVEC LES SMILEYS



L'image 1 peut signifier je pleure, je suis triste



L'image 2 : j'ai faim ; j'ai sommeil



L'image 3 exprime je suis mort de rire ;

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
RÉSUMÉ	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉ SUR LES NTIC À SA FINALITE, L'ORTHOGRAPHE FRANCAISE, LE LANGAGE ÉLECTRONIQUE	9
CHAPITRE I: L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE	10
I.1.DÉFINITION.....	10
I.2. HISTORIQUE	10
I.2.1. Signes diacritiques	11
I.2.1.1.Le tréma.....	11
I.2.1.2.Les accents	11
I.2.1.3.L'apostrophe et la cédille	12
I.3. LES PROBLÈMES LIÉS À L'USAGE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE	12
I.3.1. L'instabilité graphique ou phonique en orthographe française.....	12
I.3.2.La pluralité linguistique	13
I.3.3.Confrontation des lois ou codes en orthographe française	13
I.4. LE RÔLE DE L'ORTHOGRAPHE EN MILIEU SCOLAIRE	14
I.4.1. la connaissance orthographique	14
I.4.1.1.la connaissance automatisée	14
I.4.1.2. la connaissance réflexive.....	14
I.4.2.La production orthographique.....	15
CHAPITRE II : GÉNÉRALITÉS SUR LES NTIC ET LEUR FINALITÉ	16
II.1. DÉFINITION	16
II.2. HISTORIQUE DES NTIC	17
II.3. CARCTÉRISTIQUES.....	18
II.4. LA SPÉCIFICITÉ DES NTIC	18

II.5. LES COMPOSANTES DES NTIC.....	19
II.5.1. L'internet	19
II.5.2. La robotique et la télématique	20
II.5.3. les réseaux sociaux	20
II.6. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES NTIC	21
II.6.1. Les avantages des NTIC	21
II.6.2. Les inconvénients des NTIC.....	22
II.7. LA PORTÉE DES NTIC DANS LE PROCESSUS ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE.....	22
II.7.1. L'importance des NTIC dans le processus enseignements/apprentissage.....	22
II.7.2. Les limites des NTIC dans le processus enseignement/ apprentissage	23
CHAPITRE III : LE LANGAGE ÉLECTRONIQUE OU ÉCRITURE	
ÉLECTRONIQUE.....	25
III.1. DÉFINITION	25
III.2. ORIGINE DE L'ÉCRITURE ÉLECTRONIQUE	25
III.3. LES PROCÉDÉS D'ÉCRITURE DU LANGAGE ÉLECTRONIQUE.....	26
III.3.1. Les néographies de l'écriture électronique.....	26
III.3.1.1. La réduction graphique	26
III.3.1.2. Les réductions à variante phonétique	27
III.3.2. Les Particularités Morpho-Syntaxique et Lexicales.....	27
III.3.2.1. La particularité morpho-syntaxique.....	28
III.3.2.2. La particularité morpho-lexicale	28
III.3.3. les smileys ou émoticônes	28
III.4. LES MOYENS DE TRANSMISSION DU LANGAGE ELECTRONIQUE	29
III.4.1. Le blog.....	29
III.4.2. le MMS.....	30
III.4.3. Le Tchat.....	30
III.4.4. LE SMS	30
III.5. LE LANGAGE ÉLECTRONIQUE : ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE	31
III.5.2. L'influence diffuse	32
III.5.3. Langage électronique dans le sillage des autres langues.....	33
III.5.4. L'objectif et le rôle du langage électronique.....	33
III.5.4.1. L'objectif du langage électronique	33
III.5.4.2- le rôle du langage électronique.....	34

V.2. VALIDATION DES HYPOTHÈSES.....	59
V.2.1. Rappel des hypothèses de recherches.....	59
V.2.2. Validation des hypothèses	60
V.2.2.1. validation de l'hypothèse 1	60
V.2.2.2. Validation de l'hypothèse 2	60
V.2.2.3. Validation de l'hypothèse 3	61
CHAPITRE VI: LES SUGGESTIONS	62
VI.1. AVIS DES ENSEIGNANTS SUR LA QUESTION : COMMENT COMBATTRE L'INFLUENCE DE L'ÉCRITURE ÉLECTRONIQUE ?.....	62
VI.2. LES SUGGESTIONS FAITES AUX DIDACTICIENS.....	63
VI.2.2. Suggestions faites aux enseignants	64
VI.2.3. Suggestion à l'endroit de l'intégration linguistique dans la didactique du français	65
VI.2.4. Suggestions faites aux élèves	66
VI.3. LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE	67
CONCLUSION GÉNÉRALE	68
REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	72
ANNEXES.....	75
TABLE DES MATIÈRES	80